

LE MONDE ILLUSTRÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS
Un an, 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 c.
Le volume semestriel, 12 fr. broché. — 17 fr., relié et doré sur tranche.

LA COLLECTION DES 20 ANNÉES FORME 40 VOLUMES.

Directeur, M. PAUL DALLOZ.

BUREAUX
13, QUAI VOLTAIRE

21^e Année. N^o 1037 — 24 Fév. 1877

DIRECTION ET ADMINISTRATION, 13, QUAI VOLTAIRE
Toute demande d'abonnement non accompagnée d'un bon sur Paris ou sur la poste, toute demande de numéro à laquelle ne sera pas joint le montant en timbres-poste, seront considérées comme non avenues. — On ne répond pas des manuscrits envoyés.

Administrateur, M. BOURDILLIAT. — Secrétaire, M. E. HUBERT.



LE GÉNÉRAL CHANGARNIER
Décédé à Paris le 14 février 1877. — (Photographie Maunoury.)

SOMMAIRE

TEXTE : Courrier de Paris, par Jules Noriac. — Nos Gravures : Le général Changarnier; — M. Olivier Bixio; — M. Amédée Pichot; — Bal à Saïgon; — Le Carnaval de Nice; — *La Délivrance*; — Sinistres maritimes à Boulogne-sur-Mer. — Les Dieux qu'on brise, par A. Delpit. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Le plus Beau jour de la vie, par M^{me} Lieutier (suite). — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Récréations de la famille. — Solutions d'Échecs et de Rébus.

GRAVURES : Le général Changarnier. — M. Olivier Bixio. — M. Amédée Pichot. — Saïgon : Le Bal du 2 janvier. — Le Carnaval à Nice. — *La Délivrance* (tableau). — Les Mois gastronomiques : Février. — Distribution des vivres aux pauvres de Rome. — Les Sinistres de Boulogne-sur-Mer. — Les Masques du carnaval italien, à Venise (4 gravures). — Échecs. — Rébus.

COURRIER DE PARIS

Les personnes qui seraient dans l'intention de couper la gorge de quelqu'un, sont invitées à se dépêcher; dans deux mois, il ne sera plus temps.

Pour le duel comme pour le progrès, il n'y avait déjà plus de frontières, et la gendarmerie belge n'était pas plus tendre que la gendarmerie française; mais enfin, avec de la bonne volonté, on en sortait tout de même.

Voici que tout va changer et qu'il deviendra impossible désormais de se couper la gorge, comme disent les bourgeois, ou de s'aligner, comme disent les troupiers.

Un projet de loi vient d'être présenté aux Chambres, et il est probable que le duel va devenir un délit: je me plais à supposer que vous ne demandez pas mieux.

Je suis assez curieux de savoir s'il y aura des orateurs inscrits pour combattre ce projet de loi: ce n'est pas probable; à moins toutefois que Paul de Cassagnac ou Robert Mitchell ne se mettent de la partie. Je ne veux pas dire qu'eux seuls, à la Chambre, soient capables de se battre; mais eux seuls sont assez jeunes pour ne pas rougir de leur courage.

Il y a bien aussi MM. Clémenceau, Lockroy, Perrin et autres qui sont «*friends de la lame*»; mais l'austérité, qui est une vertu républicaine, les empêchera de se prononcer; on y perdra quelques bons discours, et l'infortuné duel passera à l'état de simple souvenir historique.

Dans cent ans, on en parlera comme on parle aujourd'hui du champ clos ou de la dague de merci.

Comme toutes les choses du monde, le duel avait ses bons et ses mauvais côtés; bien souvent on a pesé les uns et les autres, et les deux plateaux de la balance se tenaient assez bien en équilibre.

Avant d'enterrer le duel, il est bon de combattre un préjugé beaucoup trop facilement admis.

— Quoi! s'écriait M. Prudhomme, parce que cela fera plaisir au premier spadassin venu, un galant homme ira exposer sa vie et courir à une mort certaine!

Voilà une erreur.

D'abord, il n'y a pas de spadassin; ensuite, un galant homme ne se bat jamais pour faire plaisir à personne, et, en fin de compte, la mort n'est jamais certaine, pas plus d'un côté que de l'autre.

Certes, un bon tireur a des chances, mais, outre que tout le monde peut apprendre à tirer l'épée et le pistolet, celui qui a bon droit et bon courage est vraiment le plus fort.

Il est vrai que le courage ne s'apprend pas, et que le bon droit est assez difficile à distinguer en certaines circonstances.

Quand je dis que le courage ne s'apprend pas, j'ai peut-être grand tort. On a avoué souvent que le courage est le fruit d'une bonne éducation, cela n'a rien d'in vraisemblable. Sans entrer dans des considérations qui nous entraîneraient trop loin, nous pouvons citer ce fait mille et mille fois constaté du troupier qui arrive en tremblant au régiment, qui donne des preuves bizarres de son effroi la première

fois qu'il fait l'exercice à feu, et qui finit, la guerre déclarée, par devenir tout simplement un héros.

Nos aïeux étaient plus fins que nous. En étudiant bien ce qu'ils appelaient *le jugement de Dieu*, on trouve plus de raillerie fine et de justice qu'on ne saurait le croire tout d'abord.

Je n'oserais mêler Dieu en tout ceci, mais en regardant bien, on verra que c'est le hasard qui fut toujours le maître absolu dans ces séances de justice primitive.

Donc le faible fut presque toujours supérieur au plus fort, cela commence à David enfant *démolissant* le géant Goliath et finit au chien de Montargis, qui étrangle l'assassin de son maître.

Voyez l'étrangeté! à des milliers d'années de distance, le géant et l'assassin ont la même arme, une massue; ils sont vaincus par un jeune homme qui n'a pour toute arme qu'une ficelle et une pierre, bien peu de chose, et par un chien qui n'a rien, ce qui est bien moins encore.

Excepté M. de Jarnac, qui avait eu le bonheur d'inventer un coup, les spadassins ne paraissent pas avoir jamais fait de bien bonnes affaires; voyez dans les pièces et dans les livres de tous les temps, ce sont de pauvres diables dépenaillés et affamés, fort mal vus dans la société, méprisés des braves gens qui ne s'en servent pas et faisant trembler des canards qui n'osent pas s'en servir.

Ouvrez le premier roman de Dumas ou de Féval, vous verrez que ces inimitables conteurs mettent toujours en scène de petits chevaliers de vingt ans qui ne font qu'une bouchée des roués, des raffinés, des capitans et des matamores; ainsi Mergy tue Comminges :

Et c'est lui qu'on emporte
En cette barque-là.

Ce qui paraît fort intéressant dans le projet de loi et qui mérite une attention très-sérieuse, c'est la peine qu'encourrait le provocateur. Ceci est logique et sérieux.

Il est certain que si l'insulteur est puni, le duel n'a pas de raison d'être.

Un homme appelle un autre homme lâche. La société prend la défense de l'insulté; la loi punit l'insulteur, l'homme sera satisfait.

Si les choses peuvent se passer ainsi, tant mieux, tout sera pour le mieux.

Ça paraît simple. Au premier abord, on croit que cela marche tout seul; mais il y aura du tirage.

Sur cent duels, il y en a quatre-vingt-quinze où les témoins ont les plus grandes peines du monde à s'entendre sur le choix des armes, parce que chaque adversaire se prétend insulté. La différence est d'autant plus grande, que quatre-vingt-dix fois sur quatre-vingt-quinze les deux adversaires ont raison.

Je lisais l'autre jour un ouvrage de statistique dans lequel un bénédictin a tout compté. Il sait ce que Paris consomme de bœufs, de veaux et de moutons, de poulets et de canards; il sait et il dit combien il se dévore d'œufs, et les radis eux-mêmes n'ont pas de secrets pour ce chercheur; il sait ce qu'on en croque et à combien ils reviennent.

Passant à un autre ordre d'idées, il chiffre la mortalité avec la netteté d'un assureur sur la vie.

Ce travail triste, à cause du sujet, n'est pas sans intérêt. La fièvre typhoïde y a une assez jolie réclame; la phthisie tient son rang; le croup et les mille millions de maux qui tombent sur l'humanité sont enregistrés avec soin.

Divisant son travail, l'ennui naquit un jour de l'uniformité, l'auteur passe du chapitre des maladies au chapitre des accidents.

Dans ce dernier, deux articles m'ont frappé particulièrement, les voici :

«*Morts occasionnées par la foudre pendant la présente année, trois cent trois; blessés, trois cent six.*»

«*Morts à la suite de duel, trois; blessés plus ou moins dangereusement, vingt-deux.*»

Sans vouloir discuter et en approuvant absolument le nouveau projet de loi sur le duel, je crois qu'un projet de loi sur les paratonnerres obtiendrait plus facilement l'urgence.

Peut-être vaudrait-il mieux faire forger un fer préservateur que de briser d'innocentes épées qui peuvent un jour sortir du fourreau pour la défense de la patrie.

J'ai raconté jadis comment le peuple de 1848 étant à peine devenu roi avait, pendant trois jours, crié : Vive la liberté! et chanté pendant trois autres jours :

Les peuples sont pour nous des frères,
Des frères!
Des frères!
Et les tyrans des ennemis.

Le septième, au lieu de se reposer, il lui vint une idée qui n'avait rien à voir avec la liberté ni avec la fraternité; il demanda que les Savoyards fussent renvoyés dans leur patrie.

En ce temps-là, les études sociales n'étaient pas perfectionnées; on parlait bien de communion et de phalanstère, mais on en parlait mystérieusement, comme on parlait de la franc-maçonnerie du temps de Cagliostro.

Or, le peuple de Paris trouvait que le sort le plus beau, le plus digne d'envie, était celui de ces braves Savoisiens, étendus toute la journée sur leurs crochets et vêtus d'une luisante veste de velours bleu et auxquels des personnes aimables offraient de temps en temps une pièce de quinze sous pour aller se promener.

Par un raisonnement bien simple, les gens qui n'avaient pas de position sociale se disaient :

— Si ce Savoyard était forcé de retourner dans son pays, c'est moi, bon Français, qui m'étendrai là-dessus.

Cette idée, aussi simple qu'indélicat, vint à tant de gens qu'une manifestation, composée de plus de vingt mille hommes, se rendit à l'Hôtel-de-Ville.

M. de Lamartine aurait pu dire à ces gens-là :

— Vous êtes vingt mille et il y a à peine cinq ou six cents coins de rues occupés par cinq ou six cents Savoisiens; l'injustice que vous réclamez ne ferait pas votre bonheur.

Mais le chantre d'*Elvire* savait son peuple de Paris sur le bout du doigt; il n'y eut jamais rien de plus rusé que ce sublime naïf. Il dit :

— ... En république, il n'y a en France ni Anglais, ni Allemands, ni Savoyards, nous sommes tous concitoyens de l'empire de Dieu!

Le peuple, qui est sentimental dans ses bons moments, y alla de sa larme, cria : Vive Lamartine! et fraternisa avec les Savoisiens.

M. de Lamartine n'est plus, et je me demande avec tristesse qui calmera les médecins français qui ne sont pas sentimentalistes, c'est là leur moindre défaut. Ces doctes personnages voudraient, dit-on, empêcher les docteurs étrangers de «*travailler*» en France.

Il est certain que, depuis quelques années, la médecine étrangère a pris une assez belle place à Paris.

Les médecins anglais ont force clientèle, les dentistes américains soignent les plus jolies et les plus laides bouches de la capitale, et les aveugles n'ont des yeux que pour les oculistes allemands, et pour peu qu'un savant soit Hongrois ou Polonais, il peut rêver une vie douce, sinon tranquille.

Que faire à cela?

Aller manifester à l'Hôtel-de-Ville? Il n'y a plus d'Hôtel-de-Ville.

Aller manifester sous le balcon de M. Jules Simon; l'éminent orateur serait trop prudent pour se mettre à la fenêtre, et l'on ne saurait trop le féliciter de cette prudence.

Il y a les Chambres, c'est vrai, mais il arriverait ceci. Si les médecins français procèdent par voie de pétition, les Chambres nommeront une commission composée de médecins, la Chambre en est pleine; ces savants qui ont quitté leurs malades pour guérir la patrie, vont-ils s'intéresser au sort de leurs confrères? Comme médecins, oui; comme législateurs, non.

Le disciple d'Esculape criera :

— A la porte les empiriques d'outre-monts et d'outre-mer! quand mon mandat sera accompli, je ne tiens pas à trouver la place prise.

Mais l'économiste prendra la parole à son tour, et de la même voix criera :

— Ouvrez les portes aux hommes de bonne volonté, accueillez tous les esprits, toutes les aptitudes, appuyez-vous sur tous les talents.

D'un autre côté, le bon sens dira :

— Lorsqu'à l'étranger, un Français ne sait que

devenir, il se fait médecin, or, si l'on empêche les médecins étrangers d'exercer en France, l'étranger va nous renvoyer tous ses médecins français, sans compter les dentistes, les oculistes, les pédicures, et nous n'y gagnerons rien.

Au contraire.

~ J'ai voulu bien me rendre compte de la question et j'ai été consulter un mien ami docteur, un vieux philosophe qui se moque de tout et de lui-même. Contre mon attente, je l'ai trouvé furieux contre les médecins étrangers.

— Vous êtes un sot, m'a-t-il dit, nous ne demandons pas l'exclusion des docteurs étrangers, nous demandons qu'ils offrent les mêmes garanties que nous, qu'ils se fassent recevoir docteurs. Si je savais l'anglais, je serais prêt à me présenter sans crainte devant une faculté; je parle l'italien, il ne m'en coûterait rien de passer des examens devant la faculté de Bologne.

— Bast ! lui dis-je, s'ils ne guérissent pas, ils perdront bien vite leur prestige.

— C'est là ce qui vous trompe; ils ne nous prennent pas nos malades; un malade, la belle affaire! on le guérit ou on le tue et tout est dit; mais eux, pas si bêtes, ils ne saignent que les gens qui se portent bien, c'est-à-dire les seuls qui rapportent de l'argent.

~ A propos de docteur étranger, voici une historiette bien singulière et dont je garantis l'authenticité. J'y étais.

Un soir qu'aux Variétés l'on jouait le *Chevreuil*, une triste nouvelle circula dans la salle : M. de Morny venait de mourir.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre il est bon de rappeler ce que beaucoup de gens feignent d'avoir oublié, savoir que M. de Morny était fort aimé et fort populaire.

Aux Variétés plus qu'ailleurs il avait donné mille preuves de sa bonne grâce et de son inaltérable amabilité. Il aimait les auteurs, en étant lui-même un, et ne dédaignait pas de venir, en compagnie du regretté Prévost-Paradol, donner quelques conseils aux artistes chargés d'interpréter les œuvres d'Halévy qui faisaient fureur.

La sinistre nouvelle avait été accueillie avec douleur sur la scène et avec épouvante dans la salle. Les acteurs distraits, disaient mal des rôles que le public chuchotant n'écoutait guère.

Alexandre Michel, qui ignorait l'événement, entre en scène et chante avec esprit et gaieté deux couplets qu'il disait très-bien. Surpris de l'indifférence du public, il se tourne vers sa camarade, la gentille Céline Renaud, et lui dit à demi-voix :

— Qu'est-ce qu'ils ont donc ce soir ?

— Tu ne sais pas la nouvelle ?

— Quelle nouvelle ?

— Morny est mort.

— Pas possible !

Le public suivait ce petit dialogue ou du moins le pressentait, tandis que Dupuis s'évertuait à être drôle.

— Est-ce bien vrai ? demanda Michel tout bas.

— Hélas ! oui, répond-elle, c'est le docteur W..., son médecin, qui l'a dit à Ludovic.

La pièce continuait toujours, mais Michel, tout à sa pensée, oublie son personnage et s'écrie d'une voix triste et eclère :

— Aussi en voilà une idée d'aller prendre un médecin anglais, avec ça que ça avait si bien réussi à son oncle à Sainte-Hélène !

Un formidable éclat de rire accueillit cette boutade. Telle fut l'oraison funèbre faite ce soir-là à l'homme le plus aimable et à coup sûr le plus supérieur du second Empire.

~ Deux choses assez insignifiantes, pour le présent, paraissent préoccuper une certaine partie du public; j'entends parler du décroissement de la population française et de l'accroissement des capitaux dans les caves de la Banque de France.

Cet état de choses jette l'alarme dans certains esprits. Le mal n'est peut-être pas aussi grand qu'on le voudrait croire, pour peu qu'on veuille suivre les conseils aussi intelligents que pratiques qu'un pétitionnaire du Midi se permet d'offrir à nos législateurs.

Voici le moyen proposé par cet homme, plus rai-

sonnable qu'on ne le croirait d'abord, pour le repeuplement de la France. Il se résume en un projet de loi qui est très-perfectible; les personnes qui éprouveraient le besoin de proposer des amendements, peuvent se passer cette innocente fantaisie :

Art. 1^{er}. Tout employé, commis, délégué ou fonctionnaire de l'État, des départements ou des communes doit être marié.

Art. 2. Nul avancement ne pourra avoir lieu dans les administrations civiles, si le ciel n'a pas béni son union.

Art. 3. Nul ne pourra atteindre aux hautes fonctions administratives s'il n'est père au moins de trois enfants.

Art. 4. Les fonctionnaires qui mettront au monde des jumeaux bien conformés seront décorés de droit.

Art. 5. Les célibataires porteront un uniforme qui les désignera au mépris public.

L'idée est assez bonne, sans doute; mais, en réfléchissant bien, on pourrait facilement conclure qu'elle ne modifierait pas sensiblement l'état des choses.

La population prendrait certainement un peu d'accroissement; mais combien de gens seraient récompensés sans avoir rien fait pour cela, tandis que le mérite inconnu resterait dans l'ombre.

~ L'encombrement des caves de la Banque me paraît plus facile à éviter que la décroissance de la population.

On pourrait facilement obvier à cette grève bizarre de la pièce de cent sous. Il n'y aurait qu'à laisser par mégarde les portes des caves ouvertes et d'oublier de convoquer le peloton de fantassins qui veille aux alentours.

Ceci fait, je vous promets qu'il ne faudrait pas attendre longtemps pour voir circuler l'argent comme dans les temps les plus prospères.

Qu'arriverait-il de cette fantaisie sans précédent ? Mon Dieu ! une chose bien simple; dans quarante-huit heures, la fabrique lyonnaise, si cruellement éprouvée, recevrait des commandes sans nombre.

Les bijoutiers et tout le commerce de luxe brilleraient d'un éclat sans égal. Les truffes tripleraient de valeur et les vins des meilleurs crus seraient bus dans la quinzaine jusqu'à la dernière goutte.

Vous entendez bien que les messieurs qui auraient pillé les caves ne seraient pas des millionnaires de naissance.

Aussitôt leurs poches pleines, ils contenteraient des envies nourries depuis longtemps en compagnie de leurs dames.

~ Je suis sûr que vous tremblez rien qu'en songeant à ce qui arriverait si M. le gouverneur de la Banque mettait à exécution l'idée que je viens de transcrire. Eh bien, je vous l'affirme, il n'y a pas de quoi trembler.

Il y aurait un déplacement dans la fortune des particuliers. Mais ce déplacement ne serait ni bien long, ni bien funeste; dans trois mois l'argent serait revenu à la Banque, et les gens qui auraient dévalisé les caves n'auraient pas le sou.

Pourtant, après mûres réflexions, je n'engage pas M. le gouverneur à suivre mon conseil, parce qu'il pourrait bien se faire qu'après y avoir goûté une fois, les dévaliseurs ne réclamassent à cor et à cris le pillage gratuit, obligatoire et périodique.

~ A ceux de mes lecteurs qui crieront au paradoxe, je rappellerai que jamais la position commerciale et financière de la France ne fut plus prospère qu'après ce qu'on est convenu d'appeler les désastres produits par le système de Law.

Cet Écossais intelligent, mais peu délicat, fit plus pour la prospérité et l'émancipation de la France que quinze ministres vertueux.

Il y eut bien des ruines, sans doute, mais que de fortunes s'élevèrent à côté du désastre, et quelle ne fut pas l'importance de ces déplacements !

Comme mon intention n'est pas de faire un cours d'économie financière, je me contente de signaler mon idée, pour laquelle je ne demande d'ailleurs aucune récompense.

Ah ! si, je demande qu'on double le poste de la Banque.

~ Le ciel continue à se montrer élément, à ce point que bien des gens sont pleins d'inquiétudes;

ils se demandent avec effroi ce qu'est devenu l'hiver, et comme un hiver ne se perd pas aussi facilement qu'une partie d'écarté, ils tremblent de le voir arriver au mois de mai, couvert de son manteau de neige, ce qui serait on ne peut plus désagréable aux abricots.

En attendant cet hiver inexact, c'est à qui signalera à l'étonnement général des phénomènes de végétation. L'un a vu des pêcheurs en fleurs, l'autre des vignes bourgeonnées; celui-ci des fraises blanches, celui-là des cerises roses, et ces particularités défrayent les conversations de ceux qu'Henry Monnier appelait avec tant de justesse des *diseurs de riens*.

Un journal qui a la prétention d'être sérieux parmi les plus sérieux, affirmait qu'en je ne sais quel lieu de France ou de Navarre les oiseaux migrateurs étaient revenus, et qu'ils avaient paru stupéfaits de l'étonnement des habitants. Enfin !

~ Les étrangers ont fait beaucoup parler d'eux, cette semaine. M. Chaplin, le sportsman si connu sur le turf anglais, vient d'avoir un succès éclatant au Parlement, où il a battu M. Gladstone de plusieurs longueurs. Rarement un ministre anglais avait été criblé avec plus de verve et d'apreté.

Y aurait-il encore une vengeance là-dessous ? Ce n'est guère probable, M. Gladstone n'étant ni d'âge ni de figure à porter ombrage à l'honorable gentleman, qui aurait, dit-on, fondé une écurie pour avoir le plaisir de ruiner un rival qui lui avait enlevé la main d'une femme aimée.

Son adversaire ruiné, M. Chaplin se serait fait député. En Angleterre, la Chambre est une espèce de Chartreuse où vont s'enfermer les désillusionnés, et, au lieu de se dire, lorsqu'ils se rencontrent : « Frère, il faut mourir ! » ils disent : « Frère, il faut discuter. » C'est plus gai, quelquefois.

~ Le prince Joseph Lubomirski, homme de lettres, à Paris, épouse M^{me} veuve Boyer.

M. Lubomirski est une figure essentiellement parisienne qui appartient à la chronique.

Je crois que le prince a étudié à Paris, mais je n'oserais l'affirmer. Ce fut vers 1860 que, presque enfant, il fit son apparition dans le monde. Dernier représentant d'une illustre famille dont on retrouve les femmes à chaque page de l'histoire française, possesseur d'une fortune considérable, le jeune prince fit sensation, ce qui était d'autant plus naturel qu'il avait plus d'esprit que les princes ordinaires.

L'ukase qui affranchissait les serfs vint porter un assez rude coup à la fortune du jeune homme, fortune qui, livrée à des intendants, subit de rudes assauts.

Tout autre que M. Lubomirski n'eût pas envisagé la situation sans effroi; mais lui resta calme et souriant :

— Je travaillerai, dit-il.

Et, en effet, avec un courage indomptable, une simplicité charmante, il prit notre métier de romancier et y réussit au delà de toute espérance: il devint l'auteur à la mode.

Dans les lettres, on a accueilli avec une grande cordialité ce seigneur qui a su se faire aimer de ses confrères comme du public.

Le prince Lubomirski est né pour être heureux, et personne ne lui en veut.

~ Voici une historiette assez plaisante sur le grand-père du prince. Ce seigneur possédait une ville, oui, une ville de quatorze ou quinze mille âmes, comme Châteauroux ou Melun.

Quand le prince avait besoin d'argent, — qui n'en a pas besoin ? — au lieu de fatiguer ses sujets d'impôts, il faisait mettre des barrières dans toutes les rues et chaque habitant devait payer un sou pour passer outre.

La somme nécessaire étant parfaite, on ôtait les barrières jusqu'à nouvel ordre.

C'était un moyen simple et pratique.

Disons, pour l'honneur du grand-père du prince Joseph, que ses serfs lui rendaient cette justice, qu'il ne faisait mettre les barrières que lorsqu'il ne pouvait faire autrement.



M. OLIVIER BIXIO
 Commandant en second de l'expédition scientifique de l'isthme de Darien.
 (Photographie Bertall.)



M. AMÉDÉE PICHOT
 Directeur de la *Revue britannique*, décédé à Paris
 le 15 février.



COLONIES FRANÇAISES. — Saïgon. — Bal du 2 janvier, au Palais du Gouvernement, en l'honneur de l'amiral Périgaud.
 (Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Dangremont.)



LE CARNAVAL A NICE. — Vue d'ensemble du Cortège. — Les Lézards. — Les Écureuils. — Le Chou gigantesque. — Différents Masques. (Dessin de M. Vierge, d'après le croquis de M. Daveau, notre correspondant.)

NOS GRAVURES

Le Général Changarnier

Le général Changarnier, le vaillant soldat de nos guerres d'Afrique, s'est éteint le mercredi 14 février dans le petit appartement qu'il occupait à l'entre-sol, rue de la Baume, n° 9.

Nicolas-Anne-Théodule Changarnier naquit à Autun le 26 avril 1793. Il sortit en 1813 de l'École de Saint-Cyr avec le grade de sous-lieutenant, et fut incorporé comme simple garde dans l'une des compagnies privilégiées des gardes du corps de Louis XVIII. Il fit comme lieutenant au 60^e de ligne la campagne d'Espagne, et fut nommé capitaine le 9 octobre 1825. En 1830, il faisait partie du 1^{er} régiment de la garde royale. Envoyé en Afrique, il prit part à l'expédition de Mascara dans le 2^e léger. Il se signala comme chef de bataillon dans la première expédition de Constantine en couvrant avec une poignée de soldats la retraite de notre armée. « Dans ce moment si grave et si difficile, — dit le rapport officiel, — M. le commandant Changarnier (du 2^e léger) s'est couvert de gloire et s'est attiré les regards et l'estime de toute l'armée; presque entouré par les Arabes, chargé vigoureusement et perdant beaucoup de monde, il fit faire halte à sa troupe et la forma en carré au moment où il était vivement assailli. « Soldats! leur cria-t-il, c'est assez reculer; ils « sont quatre mille; vous êtes quatre cents, la partie est « égale! » Puis il fit pousser à son bataillon électrisé deux cris de *vive le roi!* et les Arabes intimidés ayant fait demi-tour à vingt pas du 2^e léger, un feu de deux rangs, à bout portant, couvrit d'hommes et de chevaux trois faces du carré. »

Le 25 janvier 1837, il fut nommé lieutenant-colonel. Grâce aux services qu'il rendit dans plusieurs expéditions, notamment dans celle des Portes-de-Fer, il reçut la croix de la Légion d'honneur, et fut nommé colonel du 2^e léger. Il fut fait maréchal de camp le 21 juin 1840, après l'expédition de Mouzaïa; général de division le 3 août 1845. C'est des mains de M. le duc d'Aumale, alors gouverneur de l'Algérie, qu'il reçut le commandement de la division d'Alger.

En 1848, le général Changarnier revint en France, fut nommé le 5 juin à l'Assemblée constituante, et fut élu l'année suivante à la Législative par trois départements. Il reçut quelque temps après le commandement en chef de la garde nationale, et, après l'élection du 10 décembre, celui des troupes de la 1^{re} division militaire.

Exilé après le 2 décembre 1851, Changarnier se retira en Belgique pour ne rentrer en France qu'après l'amnistie du 15 août 1859. Jusqu'en 1870, le général se tint complètement à l'écart. On sait avec quel désintéressement, lors de nos premiers désastres, il vint mettre son épée au service de la France, et la part qu'il prit au siège de Metz et aux douleurs de la capitulation. Citons à ce propos l'anecdote suivante :

Le 1^{er} septembre 1870, l'armée bloquée dans Metz avait tenté de faire une trouée au nord de cette place pour donner la main aux troupes de Mac-Mahon qui s'avançaient par la vallée de la Meuse. Vigoureusement mitraillés par l'artillerie du 3^e corps, les Allemands qui occupaient les hauteurs de Noisseville et de Servigny perdent contenance et commencent à se débander. « Allons, mon cher maréchal, dit alors Changarnier au maréchal Lebœuf, commandant le 3^e corps, il faut attaquer; faites-moi entendre encore une fois mon vieux refrain d'Afrique. » La charge bat alors sur toute la ligne, et nos troupes s'avancent à la baïonnette. Le vieil Africain les précède, l'épée au poing; mais son cheval, jeune et ardent, effrayé par le bruit de la bataille, bondit de tous côtés, et la main de son cavalier, affaiblie par l'âge, ne peut le guider sûrement. « Maréchal des logis, crie-t-il alors à un jeune sous-officier de dragons, M. de C..., son porte-fanion, prenez mon cheval par la bride et maintenez-le tête à l'ennemi. » Et le général, guidé de cette manière, arriva le premier sur la position conquise, rappelant le vieux Jean de Bohême à la bataille de Crécy, lequel, ayant perdu la vue, avait fait attacher sa monture entre

les chevaux de deux de ses chevaliers et s'élançait ainsi au fort de la mêlée.

Lors de l'armistice, le général Changarnier fut élu, le 8 février 1871, à l'Assemblée nationale par quatre départements, et opta pour celui de Saône-et-Loire. Il prit une grande part aux négociations politiques de la fusion et fit partie de la commission des neuf. Au mois de décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible le septième sur la liste présentée par l'Assemblée nationale.

Le général Changarnier fut un patriote dans le meilleur sens du mot. Et si l'on a pu discuter ses capacités politiques, on n'a jamais mis en doute la sincérité de ses convictions, la fermeté de ses principes et l'ardeur de son dévouement aux intérêts du pays.

Ces titres suffisent pour lui assurer une place glorieuse dans notre histoire contemporaine.

Olivier Bixio

L'ISTHME de Darien, sans être la partie la plus étroite de l'isthme interocéanique qui sépare l'Atlantique du Pacifique, a toujours été considéré comme l'un des passages les plus favorables à la création d'un canal pour la réunion des deux mers. Les Espagnols qui ont exploré ces contrées considéraient que là se trouvait la solution du problème par la création possible d'un canal alimenté par de vastes réservoirs d'eau supérieurs.

Cette question considérable a fait depuis vingt ans l'objet de bien des projets; mais les explorateurs américains ont dû reculer jusqu'à présent devant les difficultés que la contrée, absolument inhabitée, l'insalubrité du pays et l'absence de toutes communications opposaient à leurs recherches.

La nouvelle expédition, organisée sous la présidence du général Turr, avait pour objet de tenter à nouveau cette exploration avec des hommes d'une énergie éprouvée. De ce nombre se trouvait Olivier Bixio, deuxième fils d'Alexandre Bixio et frère de Maurice Bixio, conseiller municipal de Paris.

Engagé dans les bersagliers en 1859, Olivier Bixio était alors âgé de dix-sept ans. Nommé capitaine à Custozza, il fut attaché en qualité d'officier d'ordonnance au roi d'Italie. Démissionnaire peu de temps après, il fit en qualité de lieutenant de cavalerie la campagne de la sécession en Amérique. Rentré en France, et attaché comme inspecteur à la Compagnie transatlantique, il fit pour le compte de cette Compagnie plusieurs fois le tour du monde. Le retour de l'un de ces voyages coïncidait avec la guerre franco-allemande. Il s'engagea aussitôt comme simple chasseur à cheval, et prit part en cette qualité au siège de Metz. Blessé à Gravelotte, il fut décoré de la médaille militaire, et, après la reddition de la place, dirigé sur Stettin, d'où il parvint à s'échapper. Rentré en France, il fut nommé aide de camp du général Billot, qui le fit nommer chevalier de la Légion d'honneur.

Cette vie d'active énergie le désignait aux organisateurs de l'expédition hardie que préparait le général Turr. Il partit, il y a trois mois à peine, en qualité de secrétaire de cette expédition, où la mort est venue le foudroyer sur le fleuve Tuysa. Il commandait en second l'expédition.

Olivier Bixio venait d'avoir trente-quatre ans.

Ses compagnons, après avoir transporté son corps à Pinogana, ont repris leur marche en avant.

M. Amédée Pichot

MONSIEUR Amédée Pichot, directeur de la *Revue britannique*, l'un de nos confrères les plus estimés, est mort à Paris, le 15 février dernier.

M. Pichot, né à Arles le 5 novembre 1796, fit ses études au collège de Juilly, puis sa médecine à Montpellier et à Paris, où il se fixa en 1819, mais ne tarda pas à se consacrer aux lettres, aux langues et aux sciences. En 1822 et en 1824, il visita l'Angleterre et l'Écosse, rapporta des connaissances spéciales sur ces contrées, se familiarisa avec leur littérature et prit dès lors part à différents recueils littéraires. Il appartenait à l'école libérale, modérée en politique et en littérature. En 1843,

il succéda à M. L. Galibert comme rédacteur en chef de la *Revue britannique*, à laquelle il collaborait depuis sa fondation en 1823 et dont il devint avec le temps directeur et seul propriétaire. Il était chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique.

Fait peu connu, et qui pourtant fait le plus grand honneur à M. Pichot, c'est lui qui donna la première sépulture au cadavre du maréchal Brune, que les assassins d'Avignon avaient jeté dans le Rhône. Le corps de ce brave soldat flottait déjà depuis quatre ou cinq jours d'une rive à l'autre, lorsqu'il vint s'échouer à une lieue d'Arles, non loin de la maison de campagne appelée le Mas-des-Tours, appartenant à M. Laugier, baron de Chartrouse.

M. Pichot, alors âgé de dix-neuf ans, et sa mère, qui cheminaient à pied le long du fleuve, ayant aperçu le corps arrêté à une échancrure de la rive gauche, décidèrent un homme de la campagne à le retirer de l'eau et à le recouvrir d'un peu de sable. Le jeune homme aida de ses mains à cette inhumation provisoire, tandis que sa mère prononçait une prière pour l'âme de la victime. En arrivant à Arles, M. Pichot, réclamant la responsabilité de ce qui venait de se passer au Mas-des-Tours, aurait voulu que cette inhumation fût complétée officiellement. Il lui fut répondu par le maire qu'il serait plus prudent de n'en rien ébruiter, de peur de provoquer d'Avignon ou d'ailleurs quelque nouvel acte de réaction. Lorsque le propriétaire du Mas-des-Tours, qui était à Paris, apprit que le maréchal était provisoirement inhumé sur les limites de son domaine, il écrivit à son jardinier de mettre le corps à l'abri du fleuve en le transférant dans le fossé du jardin. Ce ne fut que sur cet ordre que le jardinier osa procéder *nuitamment* à cette seconde inhumation, et ce ne fut que deux ans après, en 1817, que le baron de Chartrouse, revenu à Arles et ayant promis à la maréchale de lui rendre les restes de son époux, présida lui-même à une *exhumation*, fit consumer par de la chaux vive ce qui restait de chair en putréfaction, renferma les os dans une ancienne caisse à savon, afin de donner le change sur son contenu, plaça cette caisse derrière sa chaise de poste, et, en arrivant à Paris, la remit à deux personnes que la maréchale lui envoya pour la recevoir. Le secret de ces soins pieux fut longtemps gardé.

Un Bal à Saïgon

NOUS recevons, en même temps que le croquis reproduit ci-contre, la lettre suivante qui le complétera :

« Saïgon, 3 janvier 1877.

« Monsieur le Directeur,

« Je prends la liberté de vous adresser, après le bal auquel je viens d'assister chez notre gouverneur de la Cochinchine, le croquis ci-joint, qui donnera à vos lecteurs une idée de cette fête si originale par la variété des costumes.

« Ce bal a été donné à l'occasion du nouvel an d'abord, et ensuite pour recevoir l'amiral Périgaud, qui est en ce moment dans la rivière de Saïgon, à bord de la frégate *la Galissonnière*. Indépendamment du monde officiel et des Français occupant une certaine position dans la colonie, un grand nombre d'indigènes et de notables commerçants chinois de la ville avaient tenu à répondre à l'invitation du représentant de la France. Ceux qui, parmi ces derniers, ont le titre de mandarin dans leur pays, avaient revêtu ce costume qu'ils ne mettent que dans les grandes occasions. Les autres personnages sont des Annamites, qui portent le turban noir et se parent de grands cordons de différentes couleurs en sautoir.

« Les femmes annamites sont à peu près habillées comme les hommes, ceux-ci n'ayant pas de barbe, portant également les cheveux longs et semblablement peignés; il faudrait, sans le turban masculin, un examen attentif pour distinguer l'un de l'autre sexe.

« Tout ce monde-là paraît très-ravi de l'accueil qui lui est fait au palais du Gouvernement et apporte à ces réunions une couleur locale des plus pittoresques.

« Surtout, que vos abonnés ne prennent pas cette fête pour un bal travesti.

« Veuillez agréer... — D. »

Le Carnaval de Nice

LES fêtes du carnaval, à Nice, ont eu lieu cette année avec un entrain et un éclat extraordinaires. Nous ne croyons mieux faire qu'en reproduisant ci-dessous, pour accompagner notre dessin, la spirituelle et humoristique description envoyée par le correspondant du *Figaro* à son journal :

Le bruit du carnaval retentit dans toute la ville, les batailles de confetti et de fleurs se livrent sous ma fenêtre. A tous les balcons, à toutes les fenêtres se groupent de joyeuses figures; on a élevé des tribunes sur le parcours du Corso, deux rangs de voitures défilent; du milieu de la foule qui se promène s'échappent des rires et des cris étourdissants. De très-beaux chars se suivent escortés de masques, à pied et à cheval, sous les travestissements les plus originaux et portés avec un sérieux comique : on se croirait à une féerie du Châtelet.

Voici le grand théâtre ambulant des Marionnettes vivantes, qu'un pierrot gigantesque fait danser aux sons d'un orchestre bruyant. Plus loin, c'est un *chou* dont la circonférence mesure plusieurs mètres et qui, en s'ouvrant, dévoile une famille nombreuse d'hommes-légumes et d'énormes colimaçons : c'est Paris qui nous a envoyé ces primeurs. Voilà une cage monumentale où l'on voit grimper des écureuils; puis le talus sur lequel les lézards s'étendent joyeusement au soleil; la cuisine infernale, accompagnée d'une légion de cuisiniers, dont la marmite recèle un bébé qui vient offrir un magnifique bouquet de violettes à M^{me} Darcy; un métier où l'on voit tisser toutes sortes d'étoffes; une chasse à l'ours blanc, souvenir des voyages scientifiques au pôle Nord, etc., etc.

Parmi ces masques : un barbier rasant son client; tout le règne animal et végétal, un char de bébés, des hussards et des scarabées; l'amant d'Amanda, etc.

C'est devant la préfecture qu'a eu lieu la distribution des prix, dont le premier consistait en une somme de 3,000 francs et une bannière d'honneur.

La Délivrance

NOUS n'avons pas à revenir sur les appréciations de notre collaborateur, M. O. Merson, qui, dans son dernier Salon, plaçait M. Blanc au rang des jeunes artistes qui font le plus d'honneur à notre école moderne. On a pu admirer, il y a quelques années, la toile magistrale (envoi de Rome), représentant *l'Invasion*, d'une composition si hardie et si élevée, et, au dernier Salon, l'esquisse des peintures décoratives destinées au Panthéon, qui a eu également un si grand succès. Nous avons reculé devant le travail gigantesque d'une copie de ces grandes œuvres, et nous nous sommes bornés à la reproduction du tableau de *la Délivrance*, exposé également au dernier Salon; cette page savante résume toutes les qualités de l'auteur qui, loin de sacrifier au goût du jour, reste dans les régions élevées de l'art par le choix de ses sujets, la pureté de son dessin et la science de sa composition.

C'est *l'Arioste* qui a inspiré l'œuvre que nous publions; en voici le texte :

« ... Cependant la belle le supplie de ne pas frapper en vain la dure écaille du monstre. Ah! seigneur, lui cria-t-elle en pleurant, accourez plutôt pour me défendre avant que l'orque se réveille... Roger fut tellement touché de si justes plaintes, qu'il courut à elle, la délivra du rocher, et la fit monter en croupe derrière lui. »

(*Roland furieux*, Ch. x.)

Les Changements ministériels à Constantinople.

DEPUIS bientôt une année, nous avons vu tant de coups d'État et de changements de ministère se succéder à Constantinople, que nous étions presque étonnés de la tranquillité qui semblait régner depuis quelques mois dans la capitale de la Turquie. Mais, hélas! la Constitution si pompeusement annoncée à Stamboul, dans les derniers jours de l'année 1876, n'a pu ramener le calme politique dans le gouvernement d'Abd-ul-Hamid, et, le 6 février, le grand-vizir Midhat-Pacha a été arrêté dans le palais de Dolma-Baktché. Presque aussitôt une mouche à

vapeur de première classe a accosté le quai à la partie du palais formant l'angle sur la place où se trouve la grande porte d'entrée. Midhat-Pacha, accompagné d'Ibrahim-Aga, son intendant; de Izzet-Aga, son cuisinier, et de deux domestiques, s'est embarqué à bord de ce navire, qui l'a conduit au yacht *Izzeddin*, lequel était stationné en face du palais. Trois barques de l'amirauté escortaient la mouche.

Le lendemain, Edhem-Pacha, le nouveau vizir, accompagné du cheik-ul-islam, de Djevdet-Pacha et du premier secrétaire du sultan, a quitté le palais, vers trois heures de l'après-midi, dans des caïques de gala. Au débarcadère de Sirkédji-Iskelessi, des troupes formant la haie ont salué le nouveau grand-vizir. La lecture du hatt impérial a eu lieu, selon l'usage, dans la grande salle de réception, par Mahmoud-Bey, grand référendaire de la Porte.

Aussitôt après l'installation du nouveau grand-vizir, Midhat-Pacha a quitté Constantinople à bord de l'*Izzeddin*, se dirigeant vers la Méditerranée, à destination de Naples.

Sinistres maritimes à Boulogne-sur-Mer

L'HIVER 1876-1877 laissera de tristes souvenirs sur la côte boulonnaise, où la tempête est permanente. Trois naufrages, voilà le bilan des six premières semaines de cette année; la brume si dangereuse dans les mers étroites et la malchance ont accumulé les sinistres.

Le jour de l'an, en plein midi, c'était la goëlette *la Clémence*, de Cherbourg qui, refoulée par l'ouragan, maîtrisée par le vent et les courants, s'est jetée à la côte à cent mètres de l'hôtel impérial, à deux encablures du Casino. Un des canots de sauvetage de la Société humaine en arracha l'équipage à une mort imminente.

Le 26 janvier, c'était un lougre caboteur de Dieppe, *la Providence de Dieu*, qui manqua l'entrée du port. Les rafales d'un vent furieux de nord rendaient impossibles les manœuvres; une voie d'eau s'était déclarée au milieu du détroit. Il fut porté sur la côte rocheuse à l'ouest du port et fit naufrage au pied de la falaise de Châtillon. Le sauvetage de l'équipage fut effectué par un des bateaux de la même Société, qui ne réussit cependant qu'après dix tentatives périlleuses; mais il y eut une victime : le matelot qui tenait la barre avait été enlevé par un paquet de mer, et son cadavre ne fut retrouvé que le lendemain.

Nouveau sinistre le 10 février! A quatre heures du matin, par une bourrasque du sud-ouest, le brick-goëlette norvégien *Frid*, chargé de sel et venant de Cadix, est venu donner en plein sur les rochers qui partant de la pointe d'Alpreck se prolongent par de là le fort de l'Heurt. La mer, démontée, jette le navire en perdition sur le flanc, puis le retourne sans dessus dessous; et à la marée haute on vit cet étrange spectacle d'une immense épave, flottant quille en l'air, franchir cette barrière de rochers, élonger le port du Portel et enfin, dressée par le vent et le courant de flot, atterrir au pied du sémaphore du mont de Couple. Heureusement il n'y eut pas de mort d'homme à déplorer; l'équipage s'était sauvé dans un canot du bord. — v. v. j.

COURRIER DU PALAIS

La machine parlante. — Captivité. — Délivrance sous caution. — Les causes grasses sont mortes. — Musique profane et musique sacrée. — Chantez, mais ne sautez pas. — Le bras d'une chanteuse. — Sténographe et pianiste. — L'éternelle question du piano. — Protestation sans mesure. Biberons contre biberons. — Avec ou sans soupapes. — L'élève artiste. — Les ressources du veuvage. — Où le dévouement s'arrête. — Le drame de la jalousie.

EN ce qui me concerne, je ne puis, bien entendu, vous parler ni en bien ni en mal de la machine parlante. Comme tout le monde, j'ai vu sur les affiches l'image très-engageante d'une tête à laquelle semble aboutir des conduits mystérieux; puis un monsieur en habit noir et en cravate blanche, qui l'air de toucher du piano. Le cla-

vier sur lequel il promène ses doigts fait mouvoir, paraît-il, quatorze leviers dont chacun répond à une articulation, tandis que le pied presse une pédale et fait agir un soufflet, le poumon de cette tête sans corps. Un larynx de gutta-percha, une langue d'ivoire, etc., voilà tout ce que je connais du mystère, et c'est peu de chose, vous en conviendrez; la tête parle, voilà le principal, et je ne puis que déplorer qu'il ne soit pas d'usage, en pareille conjoncture, de produire en justice l'objet, cause première de la difficulté. Voyez un peu : si la tête, par hasard, s'était mise à plaider, c'eût été fort original. L'inventeur, M. Faber, un Américain, a choisi pour le seconder, au moins dans l'exhibition, M. Lagrave, à qui il alloue un traitement mensuel et une part dans les recettes; seulement, le traité laisse à chacun des contractants la faculté de résilier à l'expiration de chaque mois. M. Faber a voulu, en conséquence, se priver du concours de M. Lagrave et le lui a signifié; celui-ci prétend qu'il lui est dû partie de son traitement, et, pour sûreté de sa créance, il a saisi la tête parlante, faisant défense au propriétaire du Grand-Hôtel de laisser sortir cet appareil dont il fait son gage.

M. Faber n'est pas content; comment fera-t-il pour aller donner ses séances dans les maisons où il est appelé, tant à Paris qu'en province? Ainsi, exposé-t-il au juge des référés, il est invité à se rendre chez M. le maréchal de Mac-Mahon, président de la République; comment faire? Le moyen était pourtant bien simple, et le juge l'a trouvé du premier coup : son ordonnance autorise M. Faber à transporter son appareil où bon lui semblera, à la condition de déposer la somme litigieuse chez son avoué.

Nous sortons du carnaval, et les plaideurs semblaient se battre les flancs pour produire la fameuse *cause grasse* des anciens jours; mais le succès a été médiocre; ces vieilles gauloiseries sont bien mortes, et l'on ne ressuscitera pas plus les « causes grasses » que le « bœuf gras. »

Ce n'est pas une cause grasse que l'affaire de la machine parlante. On ne saurait davantage voir une cause grasse dans le procès que M^{me} Piëmarini a intenté devant la 4^e chambre du tribunal civil à M. Padeloup. La demanderesse, choriste à l'Opéra, ne dédaigne pourtant pas la musique sacrée, et l'année dernière elle s'était engagée à faire sa partie dans le concert religieux que M. Padeloup avait organisé au Cirque d'hiver pour le vendredi saint. En sortant de la répétition, M^{me} Piëmarini (ne pas lire : Pied-marin) voulut franchir la balustrade de l'orchestre et elle tomba si malheureusement qu'elle se cassa un bras. Elle demande à M. Padeloup une indemnité de 33,000 francs; mais le chiffre ne fait rien à l'affaire, chacun estime son bras selon qu'il lui plait, aussi M. Padeloup se garde bien de porter la discussion sur ce point, il demande seulement quel peut être l'élément de sa responsabilité. La balustrade est mal installée, soit! mais qui vous priaît de sauter par-dessus? Le tribunal en effet, a jugé la demande mal fondée.

On ne peut pas non plus prendre pour une cause grasse le référé introduit contre son propriétaire par M. Servin, locataire depuis 1873. M. Servin quittait une petite ville du département de l'Aube; il venait à Paris pour consulter nos célébrités médicales sur la santé de sa femme et de son fils. L'appartement qu'il louait dans le passage Stanislas lui convenait parfaitement; la maison était habitée bourgeoisement, par des gens paisibles, le propriétaire le lui avait affirmé, et tout alla bien, en effet, jusqu'en 1876; mais alors :

— Un piano survint : voilà la guerre allumée!

Et ce piano, ce terrible piano, résonnerait tous les soirs sous les doigts nécessairement fort agiles d'un sténographe de la Chambre des députés, M. Lavigne; il résonnerait tous les soirs jusqu'à minuit et même passé minuit, malgré les furieux coups de canne donnés au plafond par M. Servin, qui a bien soin de frapper à contre-mesure. Ah! voilà qui est cruel! M. Servin demande que le piano se taise à dix heures et qu'en cas de résistance M. Lavigne puisse être réduit au silence avec l'assistance du commissaire de police.

Grave question que celle du voisinage d'un piano! Mais elle ne sera pas encore résolue cette fois, le juge ayant déclaré que le demandeur ne justifiait pas, en présence du silence des autres locataires, d'un abus devant être réprimé d'urgence et qu'il n'y a pas lieu à référé.



LA DÉLIVRANCE

Tableau de M. Joseph Blanc (Salon de 1876). — Dessin de M. Duvivier. — (Photogr. Marville.)

Les grands soupers ont commencé
 Dans les grands faubourgs des vieux âges ;
 Les grands carrosses ont versé
 A grands flots les grands personnages,
 Et les robes à grands ramages
 Des Simiane et des Nocé.
 Les grands valets ont annoncé
 D'une voix pleine de tapages
 Les grands soupers !

Quel vacarme à tous les étages !
 Le grand escalier traversé
 Voit circuler les grands potages.
 Voici venir, — faisant dressé
 Sous le lustre aux joyeux orages,
 Les grands soupers !

CHARLES MONSELET.



LES MOIS GASTRONOMIQUES. — FÉVRIER. — L'Heure du Souper.

(Composition de M. Edmond Morin.)

Voyons, est-ce une cause grasse que cette lutte des biberons Goguey contre les biberons Robert? Les *bébés* ne se plaindront pas. Voilà M^e Pataille, M^e Leberquier, M^e Pouillet, de graves avocats; voilà des magistrats qui s'occupent, les uns discutant, les autres écoutant, des biberons à soupape, des biberons sans soupape; de l'inconvénient de la soupape, des avantages inestimables de la soupape. Cependant, je crains bien que la discussion, passant sur la tête des *bébés*, n'arrive à la solution d'une question spéciale à la presse. En effet, le *Petit Journal* et le *Petit National* ont reproduit dans leurs colonnes un article qu'ils ont puisé dans le *Journal de la Côte-d'Or*, lequel prétendait l'avoir emprunté à la *Gazette officielle de Berlin*, qui, en réalité, n'en a jamais publié un mot. L'article était d'un sérieux terrible; Arrêté du ministre du commerce interdisant dans tous les hospices et établissements publics l'usage de tout autre biberon que le biberon Robert à soupape!

M. Goguey, qui a succédé à M. Darbo, — sans soupape, — a vu dans cette publication un fait de concurrence déloyale, et il demande des dommages-intérêts. Le tribunal, jugeant dans ce sens, a condamné chacun des deux journaux à payer 50 francs à M. Goguey; mais M. Robert a été condamné à garantir les deux journaux. — Très-bien! mais quoi qu'en aient dit les trois avocats, je ne vois pas là matière à cause grasse.

Et M^{lle} Claire, élève-artiste du théâtre de l'Athénée-Comique, dirigé par M. Montrouge, qui a abandonné son théâtre et quitté sans façon son service au mépris des termes de son engagement, va-t-elle remplir les conditions de grotesque nécessaires à la grossière hilarité des jours gras? Pour ma part, je ne vois rien de trop bouffon dans cette situation de « l'élève-artiste, » qui ne reçoit aucun traitement, et qui peut être tenue à des dommages-intérêts. Le tribunal l'a condamnée à reprendre son service, sinon à payer 20 francs par jour de retard pendant un délai déterminé.

Ne fût-ce que pour retarder encore la partie sombre de ma chronique, je veux vous citer encore, dans la série des petites causes, la poursuite exercée devant la police correctionnelle contre Lendet; ce bon vivant, qui n'a jamais apporté un centime dans son ménage, avait trouvé le moyen de se procurer de l'argent en se disant veuf, mais un veuf tout nouveau, un veuf du matin même! — « Ce matin, écrivait-il à quelque bonne âme, ce matin, à huit heures et demie du matin, j'ai eu le malheur de perdre ma femme. J'ai besoin de 27 francs pour subvenir aux frais funéraires et je n'ai plus un centime; tout ce que je possédais, meubles, effets, a été vendu, engagé pendant la maladie. Venez à mon secours. » Tout cela, bien entendu, dans un style plus larmoyant. Après avoir remis lui-même sa lettre, Lendet a la précaution de dire à sa concierge: « Ma pauvre femme vient de mourir subitement! »

Il paraît que le bienfaiteur, se défait de Lendet, car il envoya l'argent par son domestique, avec recommandation de ne remettre les 27 francs qu'après s'être assuré du décès de M^{me} Lendet. Mais la réponse de la concierge devait lever tous les obstacles; l'argent fut remis et les larmes du malheureux époux se tarirent avec une telle rapidité que le domestique eut des soupçons.

M^{me} Lendet, qui était bien loin de croire alors que son mari s'occupait avec tant de zèle de son enterrement, a vécu encore assez longtemps pour l'entendre condamner à six mois de prison. Elle n'avait pourtant qu'à mourir sérieusement au jour indiqué pour sauver à son mari ce petit désagrément; mais le dévouement conjugal va rarement jusque-là.

Une condamnation capitale a été prononcée par la cour d'assises de l'Eure. Fez, le condamné, un homme de trente ans, était atteint de cette épouvantable maladie qui égare l'esprit, qui pervertit la raison et les sentiments, une maladie qui ressemble à la rage, la jalousie! Ce malheureux maltraitait sa femme, injustement soupçonnée; il écrivait ses pensées, ses impressions, ses menaces haineuses jusque sur ses livres de comptes; puis, un jour, le revolver à la main, il tire sur sa femme, il tire sur le jeune homme qu'il croit son rival, il fait feu encore sur un vieillard, sur la femme de celui-ci. C'est une scène de massacre. Ah! il n'avait pas l'intention de faire du mal, il voulait seulement effrayer ses ennemis! Il le dit, il le soutient, bien que trois de ses victimes aient succombé, sa femme la première en protestant de son innocence, dont personne du reste n'avait douté.

Trois médecins aliénistes ont déclaré que Fez n'était

pas fou, et le jury, comme vous le savez déjà, est resté muet sur la question des circonstances atténuantes.

C'est demain que commence l'affaire Godefroy, une cause célèbre.

PETIT-JEAN.

LES DIEUX QU'ON BRISE

XXX

CHANGARNIER

J'ai aimé cet homme. Il eut le cœur haut, l'âme fière.
Au moment où faiblait la nation entière,
Sous l'égoïsme affreux des partis déchaînés,
Comme Hoche, Marceau, Kléber, les grands aînés,
Dont la gloire par rien ne fut jamais flétrie,
Il eut un dévouement très-simple à sa patrie.

Il fut Français.

Jadis, quand il avait vingt ans,
Le cœur illuminé par ces jours éclatants
Où Bonaparte avait écrit son épopée,
N'ayant d'autre fortune à lui que son épée,
Il partit pour l'Afrique apprendre le devoir.
Ce qu'il y fit, chacun de nous l'a pu savoir :
Un seul trait de sa vie eût mérité nos larmes.
Vous vous le rappelez, ce glorieux fait d'armes,
Qui le saisit d'un coup dans son obscurité,
Pour le jeter vivant à la postérité?
Chacun désespérait. L'armée était perdue.
La voix même des chefs n'était plus entendue.
La hideuse panique avait pris le plus fort,
Et l'on ne comptait plus sur rien, que sur la mort!
Des Arabes mettant des Français en retraite!
Changarnier ne put pas accepter la défaite;
Quand tous plaient, soldats, officiers, généraux,
Ce chef de bataillon fut trois jours un héros...
C'est pourquoi j'ai voulu hautement le défendre!

Les hommes de ce temps, toujours prêts à descendre,
Ne se souviennent plus des choses du passé;
En proie à je ne sais quel délire insensé,
Ils vont, injuriant tout ce que l'on vénère.
Est-ce que ce pays, à présent, dégénère
Et baisse, qu'on le voie à ce point éperdu
De ne pas conserver le respect toujours dû
A qui s'est bien conduit, quand d'autres furent lâches?

Il fut religieux.

Parmi les grandes tâches
D'aujourd'hui, je n'en sais pas une en vérité
Qui puisse servir mieux la pauvre humanité,
Et cependant on vient profaner cette tombe
Le lendemain du jour où ce vieillard succomba,
Quand son corps n'a pas eu le temps de refroidir!
Eh! quoi, lorsqu'une fleur n'a pu même grandir
Dans la terre encor fraîche où Changarnier sommeille,
Avant la violette et la rose vermeille,
L'injure arrive avec son cortège infamant!

Faut-il croire, devant un tel déchaînement,
Que la tombe où tu dors, ô créature humaine,
Avant même les fleurs fasse pousser la haine!

On ose reprocher à ce noble soldat
D'avoir dû supporter le sort d'un coup d'État.
On lui dit : « Vous n'étiez point là lorsque l'armée
« Se battait à travers les neiges de Crimée...
« Vous désériez alors le poste du danger!... »
Voilà ce qu'on lui dit en croyant l'outrager!
Mais qui donc l'a jeté dans cet exil sublime?

Qui de vous ou de lui fut coupable du crime?
N'imaginez-vous pas tout ce qu'il a souffert,
Lui, l'ancien d'Algérie et des Portes-de-Fer,
Lui de qui notre Afrique obtint sa délivrance,
En songeant qu'on allait combattre pour la France,
Et qu'il n'y serait pas, et qu'il resterait seul,
Cousu dans son exil comme dans un linceul?

Il ne sera pas dit, ô soldat, dans l'histoire,
Qu'un poète n'a pas défendu ta mémoire!
Je suis là, moi, jaloux du rôle que j'ai pris.
Va, tu peux supporter leurs impuissants mépris.
L'outrage n'est jamais une chose qui tue,
Et c'est un piédestal qui grandit la statue!
Catholique et Français, tu méritais deux fois
Que sur te saluer j'élevasse la voix.
Je le fais, et tout haut, et sans craindre personne!
L'hommage mérité que la France te donne,

Qu'importe si d'aucuns ont voulu l'amoindrir?
Ils n'ont pu l'empêcher de vivre et de mourir
En homme ayant rempli très-noblement sa tâche.
Qu'on laisse dire! Il n'est rien de mieux, que je sache,
Et je souhaite à ceux dont je viens de parler
D'avoir des serviteurs pouvant te ressembler!

ALBERT DELPIE.

LE PLUS BEAU JOUR DE LA VIE

NOUVELLE

(Suite)

M AIS tout à coup ses yeux agrandis se fixèrent
avec stupeur sur le cadre; sa bouche, tout
à l'heure souriante, se plissa dans un rictus
effrayant et terrible; ses pieds semblèrent
cloués au sol, comme si elle venait d'être changée en
statue; et son bras, recourbé sur le petit Émile qu'il
soutenait tout à l'heure avec tant d'amour, se crispa
sur l'enfant avec une telle force, que le pauvre petit,
étonné et suffoqué à la fois, poussa un sourd
gémissement, qui rappela Germaine au sentiment
de la réalité.

C'est que la chose, que venait de voir la malheureuse jeune femme était bien faite pour lui ôter la raison et peut-être la vie.

Poussée par le doux enfantillage qui l'avait conduite jusque devant la boîte où s'affichent les publications de mariage, Germaine, nous l'avons dit, avait presque cherché le nom d'Edgard Haller, uni au sien dans une sainte promesse.

Était-ce hallucination, était-ce reflet de ce qui se passait en son âme? le nom d'Edgard Haller lui était apparu, flamboyant comme s'il eût été écrit en lettres de feu! — Puis, à côté, comme elle cherchait aussi le nom de Germaine, elle avait lu : France Hellevinger!

Qu'était cette femme? Que pouvait-elle être pour Edgard? N'était-ce pas une erreur? Erreur horrible; mais que l'instant qui allait suivre ne pouvait manquer de détruire.

Il est des moments dans la vie où tout semble possible, excepté ce qui est et ce qui arrive.

Germaine attendait!... Elle attendait, l'impossible!

Longtemps elle resta clouée devant la porte, se demandant si elle vivait réellement ou si elle était la proie d'un cauchemar affreux que le réveil allait bientôt détruire, lorsque les cris du petit Émile, pour qui la stupeur de sa mère était un mystère, lui firent comprendre que là où était la douleur là était aussi la vie.

Par un mouvement aussi rapide que cette pensée qui le suggérait, la jeune femme se pencha de nouveau vers le cadre où elle avait lu la condamnation de ses espérances, et son œil avide demanda les détails dont elle ne s'était pas d'abord rendu compte.

Elle apprit alors que France Hellevinger, cette femme qu'elle appelait haineusement sa rivale, habitait, loin de Paris, la petite ville de Charente, située dans le sud-ouest de la France.

Sans se donner le temps de réfléchir à la détermination qu'elle devait prendre, Germaine pensa que M. Haller, qu'elle n'avait pas vu depuis plus de huit jours, était parti pour contracter, sans l'en prévenir, ce mariage qui devait les plonger, elle et son fils, dans le plus cruel abandon.

— Eh bien! j'irai, moi aussi, là où il est allé! s'écria-t-elle tout à coup avec une sombre énergie. — Les affiches, qui ne sont pas enlevées, me disent qu'il peut être libre encore. — Je lui porterai son enfant, j'implorerai pour lui sa pitié, sa justice; et, s'il résiste!... S'il résiste... nous saurons mourir tous les deux, ajouta-t-elle avec un regard farouche. — S'il nous chasse, lui qui sait que nous n'avons rien fait que l'aimer et croire en ses promesses, le monde impitoyable le chassera aussi, lui, qui ne verrait que notre abandon et nos larmes!

L'énergie et la volonté donnent des forces.

Sous l'empire de cette pensée qui la dominait tout

entière, la malheureuse comprit que de sa promptitude seule à accomplir son projet pouvait dépendre sa réussite; mais là encore elle allait se retrouver en face des réalités, de la vie pratique, à laquelle notre désespoir même ne peut nous arracher.

Pour arriver à Charente, il fallait prendre le chemin de fer, le train express, si cela était possible, et Germaine savait qu'en réunissant toutes ses ressources, elle n'arriverait pas à compléter la somme qui lui devait être nécessaire pour payer un aussi long voyage.

Et cependant, attendre, rester, c'était mourir!...

Germaine avait alors repris sa course; et, comme elle était venue deux heures auparavant devant la demeure d'Edgard, elle se retrouva en ce moment devant sa maison, où elle se précipita, comme pour chercher un refuge contre le tumulte de ses pensées.

En entrant dans sa chambre, la jeune fille regarda avec désespoir autour d'elle; il lui semblait qu'à la place de ce bonheur autrefois entrevu un gouffre béant venait de s'ouvrir devant elle, et qu'un pas de plus devait l'y précipiter.

Germaine posa dans son berceau l'enfant qui venait de s'endormir, et, saisissant à deux mains sa tête brûlante, elle chercha, la pauvre femme, ce qu'elle devait faire pour avoir l'argent nécessaire à son départ.

Tout à coup, une pensée sembla surgir au milieu du chaos à toutes celles qui se heurtaient dans sa tête; elle se leva, et, franchissant de nouveau sa porte, qu'elle referma sur l'enfant, elle descendit frénétiquement dans la rue et se jeta tête baissée dans la première boutique de bric-à-brac qui se présentait devant elle.

Germaine venait de prendre la résolution de vendre, à quelque prix que ce fût, pourvu qu'il lui donnât l'argent nécessaire à son projet, tout ce petit mobilier qui avait abrité ses jours de jeunesse et de bonheur.

— A quoi tout cela nous servirait-il aujourd'hui? pensa-t-elle. Nous reviendrons avec lui, ou... ou nous ne reviendrons pas, ajouta sa pensée avec une de ces sombres tristesses qui amènent les plus terribles résolutions.

La boutique où le hasard l'avait conduite était une des plus petites et des moins élégantes du quartier, et Germaine s'en trouva satisfaite.

Un homme seul était assis près du comptoir.

— Voulez-vous me suivre à l'instant chez moi pour acheter mes meubles? demanda-t-elle au marchand, qui s'était levé pour l'accueillir.

— Je ne dis pas non, ma chère dame, reprit le brocanteur avec l'air de finaud bonhomme qui caractérise les gens qui se livrent à cette branche de commerce; je ne dis pas non; mais il faudra voir.

— Il faut voir tout de suite, répliqua Germaine impatientée; je pars dans une heure pour un long voyage, et il faut que l'affaire soit terminée à l'instant.

— Mon Dieu! si ma femme était ici pour garder la boutique, je ne dis pas non; mais...

Germaine ne l'écoutait plus... Elle s'était précipitée du côté de la porte, qu'elle se disposait à franchir, lorsque le marchand, qui voyait s'échapper une bonne aubaine, qu'il ne voulait pas laisser à l'un de ses voisins, saisit l'impatiente par le bras et lui dit avec son accent de bonhomme:

— Allons, allons, la petite mère, il ne faut pas s'emporter si vite que ça; on y va chez vous, et tout de suite, puisque c'est votre idée comme cela, de vendre vos meubles. — Je ne vous demande que le temps de m'approprier un peu, pour sortir.

Et, quittant à la hâte le tablier passé autour de sa taille, le marchand suivit la pauvre Germaine, qui remonta quatre à quatre les cinq étages qui la séparaient de sa demeure.

— Vite, examinez ces meubles et voyez ce que vous pouvez m'en donner, dit-elle au brocanteur.

Celui-ci, qui avait dès le début flairé ce qu'on appelle une bonne affaire, examina, déprécia, comme c'était son métier, et, finalement, offrit un peu moins de la moitié de l'estimation qu'il attribuait aux meubles de sa cliente.

Germaine, qui n'avait besoin que de l'argent nécessaire à son voyage, ne laissa pas au marchand le temps de se repentir de sa générosité.

Elle accepta ce qu'on lui offrait avec un empressement fébrile, et, comme elle ne devait rien à personne, elle mit de côté simplement ce qui devait payer son loyer et donna à l'homme la clef de son appartement, afin qu'il pût faire maison nette. Puis, sans autre souci maintenant que celui d'arriver à Charente, la jeune mère s'empara du petit Émile, que tout ce tintamarre n'avait pu troubler dans son sommeil, et elle s'élança vers la gare d'Orléans, où elle devait prendre le chemin de fer.

NELLY LIEUTIER.

(La suite au prochain numéro.)

THÉÂTRES

GYMNASÉ : *Le Père*, pièce en quatre actes, par MM. Adrien Decourcelles et Jules Claretie. — Bibliothèque théâtrale de M. Léon Sapin.

Il n'est pas *le Père*, mais bien plutôt *les Deux Pères*, que la pièce du Gymnase devrait s'appeler. Il y en a deux, en effet, un vrai et un faux; c'est le faux qui est le vrai, c'est le vrai qui est le pire. Je parle comme un sphinx, mais je ne demande pas mieux que de m'expliquer. Georges Grancey, le modèle des fils, apprend la nouvelle de la mort de son père; il ne veut pas lui survivre et dirige déjà vers son front le canon d'un pistolet, lorsqu'un vieux serviteur, afin d'empêcher cet acte de désespoir, lui fait une étrange confidence. Georges Grancey n'est que de nom le fils de Philippe Grancey; il doit le jour à un séducteur anonyme, qui, il y a vingt-cinq ans, dans une auberge des Pyrénées, s'est rûé sur M^{me} Grancey comme un loup dévorant. Cette révélation change absolument le cours des idées de Georges; il vivra, et en cela il agit raisonnablement, car celui de ses deux pères que l'on croyait mort apparaît tout à coup, frais échappé d'un naufrage.

Georges Grancey vivra; mais il forme la résolution de découvrir son autre père, le gredin. Dans ce but, il part pour les Pyrénées et se livre à une enquête d'autant plus difficile qu'il n'a aucun indice, ni un nom, ni un portrait. N'importe, il va devant lui, interrogeant tous les paysans et toutes les filles d'auberge. Ce procédé lui réussit; il finit par trouver son individu à Luchon, dont il est un des habitués les plus assidus et où il mène une vie de polichinelle. Il s'appelle M. de Saint-André, mais il ne s'appelait pas de la sorte hier, et il s'appellera autrement demain. Georges Grancey a plusieurs entretiens avec lui, et il est écœuré par le cynisme qu'il étale; peut-être, secrètement, avait-il espéré rencontrer dans celui que la nature le force à reconnaître pour son père quelques restes de sentiments élevés. Le drame alors aurait été singulièrement plus puissant, tandis qu'avec un sacrifiant banal, on comprend qu'il n'y ait pas à se gêner. Aussi Georges en a-t-il vite fini avec ses hésitations filiales; il appelle à la rescousse son père numéro deux, qui tue en duel le père numéro un.

A mon avis, ce jeune homme a fait là une triste besogne. Mieux aurait valu, surtout après vingt-cinq ans, ne pas remuer cette abjection. Ce déshonneur lointain ne réclamait que le silence et l'oubli. Les auteurs en ont jugé autrement; en pareilles matières, il est plusieurs manières de voir. L'idée réservée, je rends pleine justice à certains mérites de l'exécution. L'intérêt ne faiblit pas un instant, quoique la pièce ait, dans sa marche, la rigidité voulue d'une ligne droite. C'est du théâtre à la façon de *Madame Caverlet*, assis sur une situation forte et périlleuse; les scènes y sont abordées avec intrépidité. Il ne pouvait pas en être autrement avec deux écrivains de la valeur de MM. Adrien Decourcelles et Jules Claretie. Les rares portions de comédie greffées sur ce drame, au deuxième acte particulièrement, ont démontré qu'aucun des secrets de leur art ne leur était inconnu.

Il n'y a, à dire vrai, qu'un rôle dans *le Père*, c'est le rôle du fils. Ce rôle est admirablement joué par M. Worms. Il y met le rendement, une conviction fébrile, une ténacité passionnée, qui lui

gagnent tous les spectateurs, quelque répugnance qu'ils aient à le suivre dans ses recherches pénibles. Son succès a été très-grand et a déterminé celui de la pièce. M. Landrol a peu de chose à faire, en dehors de sa résurrection au premier acte et de sa réapparition au dernier, comme justicier. Il est bon, comme toujours, mais rien que bon. M. Pujol est le dernier que j'aurais choisi pour représenter le Lovelace pyrénéen; il a trop de distinction native, trop de savoir-vivre réel; quoi qu'il en dise, et quelques allures débraillées qu'il affecte, on ne le prendra jamais pour un Tarquin d'hôtellerie. On se souvient, malgré soi, de ses créations vertueuses et généreuses, et, en l'entendant émettre ses théories perverses, on est tenté de lui dire: Tu n'en penses pas un mot! — Deux rôles épisodiques sont très-bien tenus par M. Martin et par M. Francès. — Les femmes ne sont qu'à l'état de silhouettes dans cette pièce toute masculine; c'est la fiancée insignifiante de Georges Grancey; ce sont des cocottes, empruntées au magasin d'accessoires: la femme fatale dont on a brisé les illusions et qui brise à son tour les illusions d'autrui; la courtisane ridée qui ne veut pas désertier les rangs de la galanterie, et le troupeau obligé des jeunes grues. Ce petit coin du monde interlope est le côté faible de la pièce; les propos qui s'y échangent n'ont ni la saveur, ni la crânerie du vocabulaire de MM. Dumas fils et Sardou. Les mots s'y font attendre quelquefois et ratent souvent. Cela étonne de la part de l'auteur de *Tambour battant* et de la part de l'auteur du *Train 17*.

La direction du Gymnase, qui ne s'est pas fait une habitude du faste décoratif, a commandé par extraordinaire, pour *le Père*, une toile de fond représentant une vallée des Pyrénées, vue de nuit. Cinq ou six petites étoiles s'y détachent en clignotant. *Merveille des merveilles!* s'écrierait Don César de Bazan.

On vend en ce moment à la salle Silvestre une bibliothèque théâtrale fort intéressante, celle de M. Léon Sapin, où le souffleur du Gymnase, — celui de 1829 à 1836, — figure pour un manuscrit très-curieux, à ce qu'il paraît. Les événements de toute nature arrivés au Gymnase pendant cette période y sont relatés jour par jour, dit le catalogue. « Ce souffleur parle des artistes, des auteurs et du directeur avec la plus grande liberté, et donne sur leur compte des renseignements absolument inconnus. » Diable!

CHARLES MONSELET

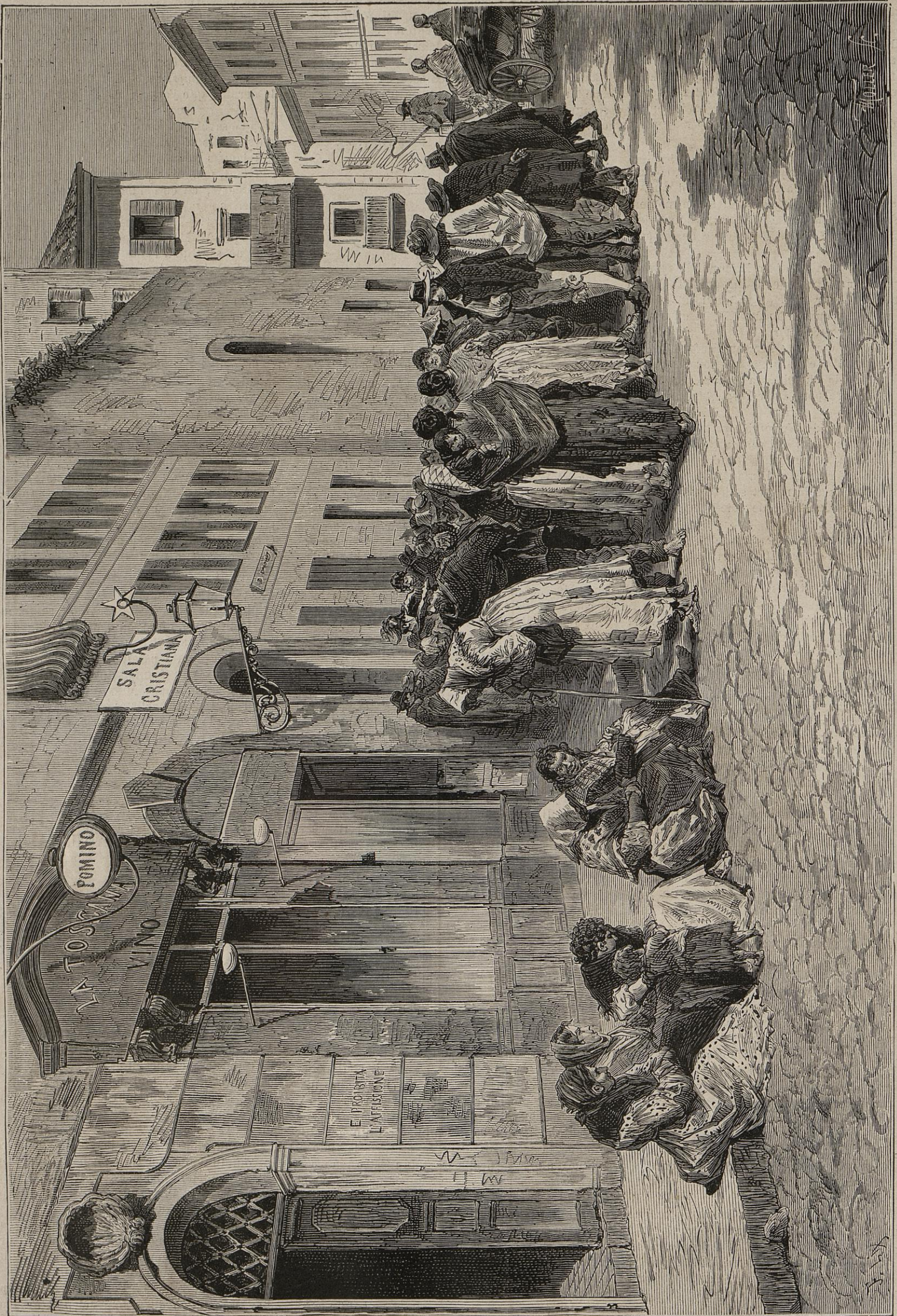
CHRONIQUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE: Reprise de *Zampa*, opéra-comique en trois actes, de Melesville, musique d'Hérold. — BIBLIOGRAPHIE MUSICALE: *Un potent musical*; br. gr. in-8°, par M. Adolphe Jullien. — Statistique de la musique à Londres.

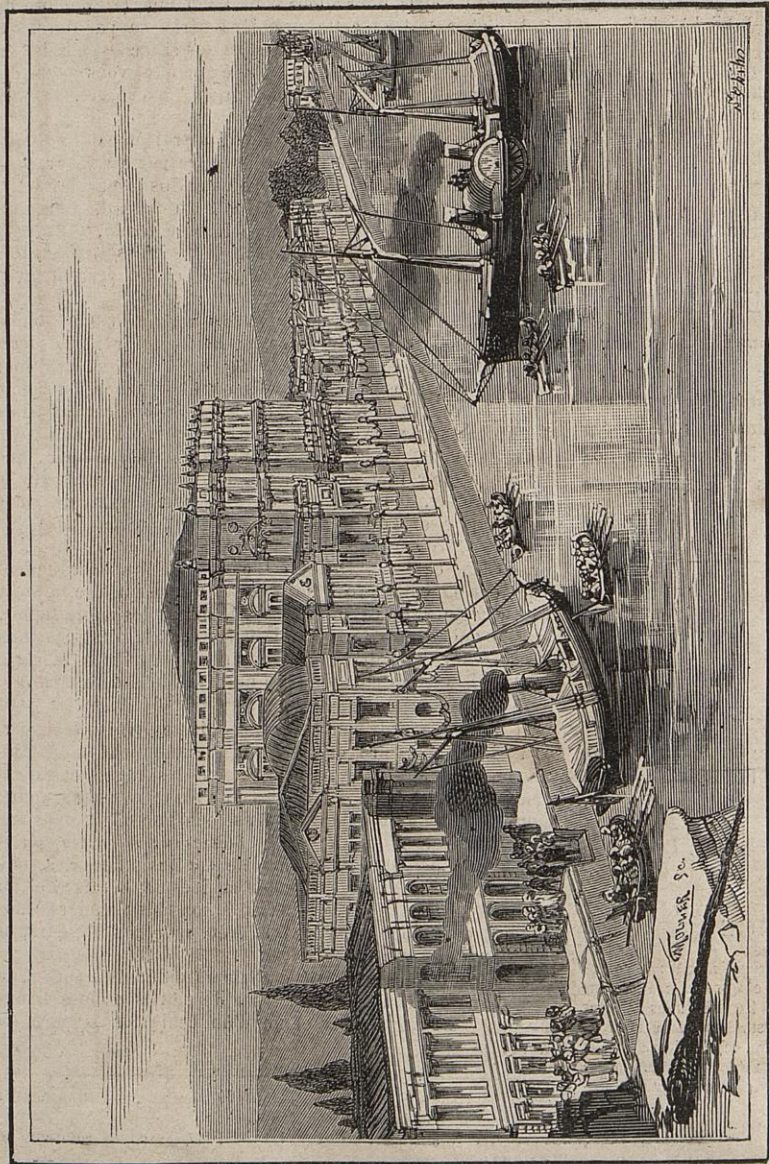
Les reprises de *Zampa* deviennent de plus en plus fréquentes. On doit savoir du gré à l'Opéra-Comique de ces retours quasi-annuels au chef-d'œuvre d'Hérold. Dans l'état de désarroi où se trouve la musique, et en attendant que de la confusion des systèmes soit sorti un art nouveau, tous, tant que nous sommes, chanteurs, spectateurs ou journalistes, nous avons besoin de nous retremper aux sources de la mélodie pure.

Les musulmans vont à la Mecque pour rentrer en communion d'esprit avec Allah et son prophète. Allons réentendre nos classiques; nous reviendrons de ce pèlerinage plus affinés, et l'oreille nettoyée des sophismes de l'harmonie moderne.

Zampa est, tout au moins, présentable dans l'état actuel de sa distribution. M^{me} Brunet-Lafleur tient même le rôle de Camille avec un talent réel de musicienne; sa voix au timbre de velours a été particulièrement goûtée dans ses deux duos avec Alphonse (duo dramatique du second acte, et sérénade du troisième). Le jeune ténor Stephanne n'a pas l'autorité nécessaire pour jouer le personnage de Zampa; il a du moins chanté en brillant élève le grand air:



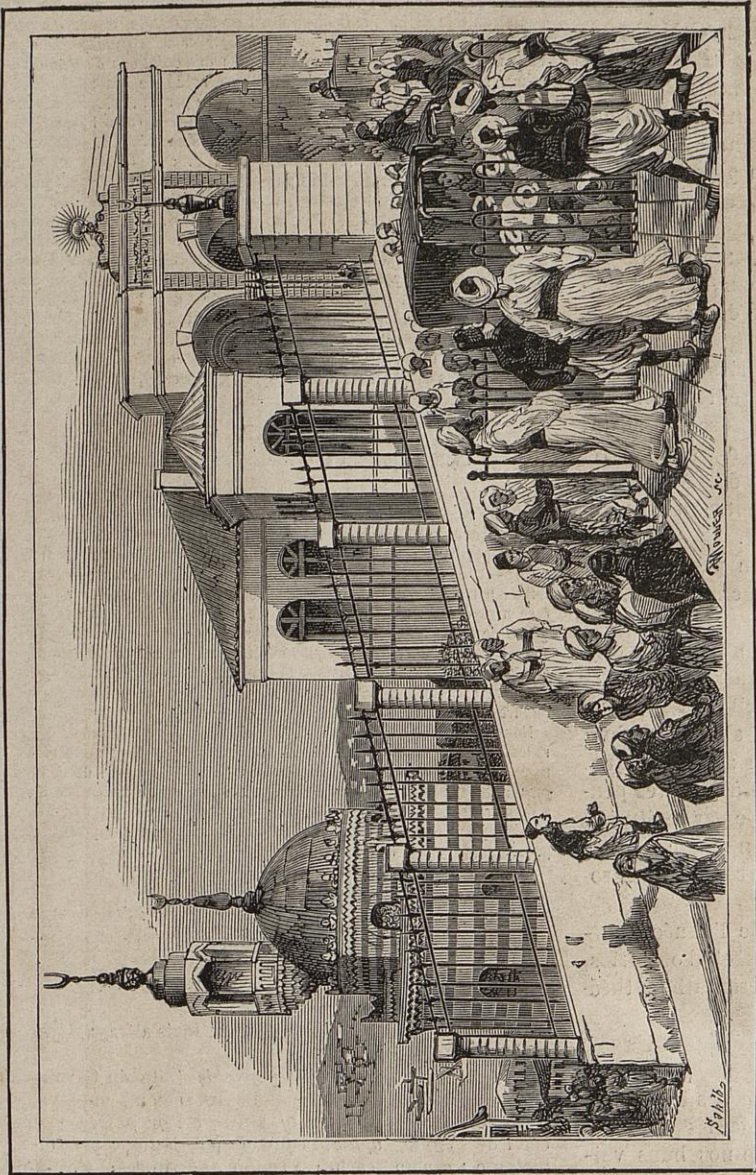
ITALIE. — Rome. — Distribution de vivres aux pauvres de Rome par les Évangélistes, place San Lorenzo in Lucina.
(Dessin de M. Lix, d'après le croquis de M. Pio Joris, notre correspondant.)



Départ de Midhat-Pacha du palais de Dolma-Bakiché. — (Croquis de M. Ananian.)

ORIENT. —

Changement de grand-vizir, à Constantinople.



Arrivée de Edhem-Pacha au Grand-Viziriat. — (Croquis de M. Viaud.)



Naufrage du brick norvégien Frid au pied du mont Couple.

Les Sinistres de Boulogne-sur-Mer. —

(Dessins de M. Sahib, d'après les croquis de M. J. Vaillant correspondant.)



Naufrage de la goëlette la Clémence, de Cherbourg, devant le Casino.

Toi dont la grâce séduisante... Il mérite aussi d'être encouragé pour l'heureux timbre de sa voix. Les autres rôles sont tenus convenablement par Furst, Maris, Barnolt et M^{lle} Ducasse.

— M. Adolphe Jullien nous avait déjà promené dans les coulisses de l'Opéra, au temps de Louis XVI. Il est là vraiment chez lui. Par un tour de clé qu'il sait donner à son cerveau d'archéologue, il supprime le dernier siècle écoulé, et le voilà vivant coude à coude avec ce monde bariolé, insolent, spirituel, exalté surtout, qui encombre les foyers de la danse et du chant aux dernières heures de l'ancien régime. Il va de la Guimard à la Dervieux, de la Saint-Huberty, qui chante pour lui son grand rôle de *Didon* à la petite Dorival, qui lui conte ses fredaines bachiques. M. de Breteuil ou M. Amelot, ministres de la maison du roy, lui confient les ennuis que leur cause « cette machine indémodable de l'Opéra; » et il n'est pas jusqu'à l'agent de police Quidor dont il n'obtienne quelques indiscretions.

Le procédé employé par notre confrère du journal le *Français* n'est pas si simple, car il coûte beaucoup de peine. Il consiste à négliger les documents imprimés pour ne s'en rapporter qu'aux manuscrits, aux lettres autographes, et à tous les papiers inédits dont la mine est inépuisable dans les casiers des Archives nationales. Le passé, ainsi évoqué, donne bientôt signe de vie comme un asphyxié qu'on a soigné à temps, et par les bons moyens.

Le dernier travail de révélation que M. Jullien a offert aux curieux est intitulé : *Un Potentat musical*. C'est l'histoire du sieur Papillon de la Ferté et de son règne à l'Opéra de 1780 à 1790.

On jugera de l'intérêt qui s'attache à ce personnage quand on saura que sa charge d'intendant des Menus-Plaisirs le plaçait, comme un tampon, entre les exigences des gentilshommes de la Chambre et l'esprit de révolte des sujets de l'Opéra.

Parmi les papiers de La Ferté exhumés par M. Jullien, une pièce bien intéressante est « l'État de tous les sujets du chant et des chœurs de l'Académie royale de musique, avec un précis sur leurs talents et sur leurs services... »

On y lit par exemple... (mais nous n'en pouvons donner que des extraits succincts) :

« M^{lle} Levasseur. — ... On ne peut se dissimuler qu'elle n'ait beaucoup de mauvaise volonté, et qu'elle ne coûte même fort cher à l'Opéra, ayant toute sorte de prétentions pour ses habits qu'elle ne trouve jamais assez riches... Il y a neuf mois qu'elle n'a paru sur le théâtre. »

« M^{lle} Saint-Huberty. — Grande musicienne, pleine de talent... Elle a de l'esprit, mais une mauvaise tête; il faut la ménager, mais ne pas la gêner, car bientôt elle se rendrait pour ainsi dire souveraine arbitre de l'Opéra. »

« M^{lle} Duplant. — ... Elle est d'un naturel inquiet et jaloux. Les traitements des demoiselles Levasseur et Saint-Huberty lui font tourner la tête, ce qui la met dans le cas de faire souvent beaucoup de violence. »

« M^{lle} Maillard. — ... Se livre plus à la dissipation qu'au travail. Elle est assez jeune cependant pour faire espérer qu'elle sera un jour un premier talent. — (Ce que La Ferté ne dit pas, et pour l'excellente raison qu'il n'en pouvait rien savoir encore, c'est que M^{lle} Maillard s'est rendue célèbre depuis en représentant la déesse Liberté dans toutes les fêtes de la Révolution. La chronique ajoute même qu'elle avait accepté ce rôle plus que caractéristique nonobstant ses sentiments royalistes et son dévouement presque avoué pour Marie-Antoinette). »

« M. Lainez. — Bon sujet, plein d'ardeur et de zèle pour son état... Il est très-intéressé, par conséquent inquiet et difficile à conduire. Les traitements particuliers des autres lui donnent beaucoup d'humeur; mais cela peut s'arranger à Pâques. »

« M^{lle} Guimard. — ... a beaucoup de zèle et travaille beaucoup; mais elle est d'une dépense immense pour l'Opéra où ses volontés sont suivies avec autant de respect que si elle en était directrice... »

Mais arrêtons-nous au seuil de cette galerie de portraits, car nous pourrions nous y plaire jusqu'à n'en plus vouloir sortir.

Au premier temps de la Révolution, Papillon de la Ferté s'empressa de donner dans le mouvement, avec prudence toutefois, et sans autre ambition appa-

rente que de conquérir un brevet de civisme qui le mit à l'abri de l'orage. Comme plus tard M. Prudhomme, il fut un brillant garde-national. Ses concitoyens de l'Île-Saint-Denis, commune où était située sa maison de campagne, lui décernèrent même le grade de chef de bataillon. « En conséquence, dit-il, je leur fis présent du plus beau drapau qui existait dans les environs, et mon épouse fit présent au maire de l'écharpe. »

Pourtant ses épaulettes de commandant ne lui servirent de rien quand vint la Terreur, et qu'il sentit peser sur ses épaules le souvenir de ses relations avec la cour.

Papillon fut arrêté; et c'est de sa prison qu'il rédigea la pièce justificative, autant dire l'autobiographie que M. Jullien a retrouvée manuscrite, et qui est imprimée pour la première fois dans son livre.

Il n'en fut pas moins convaincu « de s'être rendu l'ennemi du Peuple en conspirant contre sa liberté », et sa tête tomba le 19 messidor an II.

Un fils qu'il laissait fut créé baron par l'Empire, et recouvra sous la Restauration la charge d'intendant des Menus-Plaisirs.

Quant à son petit-fils que nous avons personnellement connu... Mais sachons nous arrêter; ce dernier n'appartient point à la publicité; et nous ne voulons pas exaspérer M. Jullien en allant plus loin que lui dans la voie de l'exploration archéologique.

— Une statistique de la musique à Londres pendant l'année 1876 vient d'être publiée par le *Musical directory*, et elle nous semble de bonne prise.

On compte à Londres 107 salles de concert et 36 sociétés musicales particulières.

Il y a été donné dans le courant de l'année écoulée: 400 exécutions de symphonies et d'oratorios, 300 auditions de virtuoses, 200 représentations théâtrales-lyriques.

3,500 morceaux de musique y ont été publiés par les éditeurs.

Cette glotonnerie ne nous étonne pas de la part d'un peuple doué des plus formidables appétits. D'ailleurs, nous n'ignorons pas que nos bons voisins étaient les Gargantuas de la musique, et nous attendons avec confiance le moment où ils en deviendront les Brillat-Savarins.

ALBERT DE LASALLE.

MEMENTO. — Prochainement, au Théâtre-Lyrique, *le Timbre d'argent*, de M. Saint-Saëns; aux Italiens, *I Puritani*, de Bellini; à l'Opéra, *le Roi de Lahore*, de M. Massenet; à l'Opéra-comique, *Cinq Mars*, de M. Gounod; etc... A. L.

Notre collaborateur et ami Albert de Lasalle vient de publier

LE MÉMORIAL DU THÉÂTRE-LYRIQUE

Ce petit livre, qu'on trouve chez tous les libraires de la France et de l'étranger, a été édité par J. Lecuir, et contient l'histoire littéraire, musicale, anecdotique, financière, etc... des cent-quatre-vingt-deux opéras représentés au Théâtre-Lyrique depuis sa fondation, en novembre 1847. Nous en recommandons la lecture à tous ceux qui s'intéressent à l'art dramatique.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

AVIS IMPORTANT

Tout et seulement ce qui concerne cette partie du journal doit être envoyé franco, dans la huitaine, à

M. P.-L.-B. SABEL,

Boulevard Magenta, 150, Paris.

CORRESPONDANCE

A MM. nos très-aimables et très-intelligents collaborateurs volontaires. — Nous vous prions, le classement des envois devenant de plus en plus important et difficile, de vouloir bien, à l'avenir, nous adresser vos envois dans les conditions suivantes: 1° sur format régulier de 21 centimètres sur 13, car nous venons de faire des dossiers spéciaux pour chaque genre de problème, afin de pouvoir composer un numéro avec une grande rapidité; — 2° en double, pour chaque genre de problème, sur une feuille, l'énoncé avec la solution au dos (nous renonçons aux solutions envoyées sous pli séparés; elles se perdent) et, sur une autre feuille, l'énoncé seul, pour être envoyé à l'imprimerie comme copie. Donc, nécessité absolue d'une calligraphie parfaite, et, si l'on ne

possède pas ce don, prière de faire recopier par une belle main; — 3° de mettre en tête de chaque feuillet, et en grosses lettres, le nom du genre de l'envoi, le nom ou pseudonyme adopté, la date (indispensable, car nous ne ferons de tour de faveur que pour des créations de genres nouveaux); — 4° chaque envoi devra être précédé de ces mots: Inédit, composé par M. Ou bien: Communiqué par M. avec la mention de la publication et la date où on l'a trouvée, car à l'avenir, nous ne mettrons plus: Envoi de M.; mais bien: Inédit, composé par M., ou bien: Communication de M.; — 5° pour les problèmes de Dames et pour les cadres polygraphiques du Cavalier, du Roi, etc.; prière d'employer des diagrammes imprimés; cela est plus clair et vous donnera moins de mal; vous en trouverez chez M. Preti, 72, rue Saint-Sauveur, qui, sur votre demande, s'empressera de vous envoyer son catalogue. — Pour la notation, prière d'adopter celle-ci, qui est bien simple: D et P au crayon bleu pour les D et P noirs; D et P au crayon rouge pour les D et P blancs; — 6° prière de signer votre envoi de votre vrai nom, avec votre adresse, afin que nous puissions, à l'occasion, vous demander directement soit une explication, soit une rectification nécessaire; — 7° enfin, prière d'éviter, dans vos compositions versifiées, d'employer les vieux mots usés de premier, second, entier, tout, dernier, etc.

Avis important à MM. les solutionnistes

Pour nous faciliter le classement des solutions des dix problèmes qui vont être régulièrement publiés tous les quinze jours, nous vous prions de mettre en tête de la première page: 1° le nom ou le pseudonyme adopté par vous; — 2° la date (essentielle pour le classement) et la ville; — 3° le numéro du journal auquel ont trait les solutions; — 4° ces solutions par ordre des numéros de problèmes; — 5° ces solutions doivent être envoyées aussi brèves que possible (sans aucun commentaire) dans le genre de celles que nous avons publiées jusqu'ici; — 6° puis après, si l'on veut, une lettre proprement dite où l'on peut nous faire part de toutes les observations, questions, que l'on désire nous adresser; — 7° enfin votre vrai nom, avec votre adresse, pour que nous puissions vous répondre directement, s'il y a lieu.

Nous prévenons également MM. les solutionnistes que les mots des charades, énigmes, renfermés dans les cadres polygraphiques, doivent être trouvés pour que la solution du problème entier soit considérée comme juste; et qu'enfin les dessins de ces cadres, quoiqu'en apparence inutiles à donner lorsque l'on envoie les vers, doivent être envoyés, car, à mérite égal, la préférence de classement est accordée à ceux qui prennent cette peine.

LE LABYRINTHE (1)

(Suite — V. le n° 1033)

Nous répondrons ceux de :

1° Résoudre un problème difficile, mais attrayant par ses solutions indéfinies.

2° Substituer au mot *Polygraphie* (dite du Cavalier ou autre pièce des Echecs), mot improprement employé jusqu'ici (car il veut dire: *poly*, plusieurs; *graphie*, écritures), celui de *Cryptographie*, beaucoup plus logique par son étymologie: *crypto*, caché; *graphie*, écritures; c'est-à-dire manière d'écrire secrètement, écritures secrètes qui ne peuvent être déchiffrées que par une clef connue, reposant sur une méthode quelconque. En bien! cette ou plutôt ces innombrables clefs, nous allons vous les donner (au nombre de 236 d'abord) dans cette première série de parcours, qui vous offre, une méthode et des règles si faciles à saisir et à retenir que vous en serez étonnés et que vous vous direz: « Comment! ce n'était que cela, et l'on a cherché si longtemps pour le trouver! »

3° Pouvoir composer et deviner les problèmes dits *Syllabiques*, et cela même à une seule lettre par carrefour, problèmes constamment offerts à votre curiosité par les journaux illustrés, et non plus à tâtons, au hasard, mais méthodiquement et promptement. (Bien entendu, s'ils sont composés d'après notre méthode, nos lecteurs s'en assurement bientôt dans le *Monde illustré*, et ils verront avec quelle facilité ils feront de rapides progrès.)

4° Enfin, la nouvelle création des cartes postales donne une application utile de notre méthode, qui rend le secret de la lettre cachetée à ladite carte, car l'on peut exprimer beaucoup de pensées en 64 mots ou 64 syllabes, ou même en 64 lettres, et la clef mise au bas de votre carte postale sera bien simple. Exemple: 11 à 5, ce qui indiquera à votre correspondant, initié comme vous à ladite méthode, que votre premier mot, ou syllabe, ou lettre, est mis sur le 11^e carrefour, et le 2^e sur le 5^e, et il comprendra de suite que vous avez adopté le parcours du *tour de lisière* (de gauche à droite) d'abord, puis l'entrée au *centre* ensuite; or, comme ce parcours lui est connu, il lira couramment vos vers ou votre prose (lecture qui n'aura pu être faite ni par le facteur, ni par le concierge, ni par les domestiques, qui en ont le droit, puis que la carte postale n'est pas sous pli cacheté), ce qui vous permettra de confier à la carte postale beaucoup plus que l'on ne le fait habituellement.

Ceci dit, nous commençons :

Il faut d'abord placer devant soi nos trois tableaux-guides (2), puis lire ensuite, très-attentivement, notre Méthode et en appliquer immédiatement les règles et exceptions sur la fameuse, la célèbre petite planchette-diagramme dont parle Denis Baillié, de Laisement, en 1782, dans son si intéressant *Essai sur les problèmes de situation*, planchette qu'il définit ainsi au chapitre: « Des différentes manières d'exprimer les suites ou chaînes de la marche du Cavalier sur l'échiquier. » — Nous sautons les premières manières, qui n'ont ici aucun intérêt pour nos lecteurs, et nous arrivons au :

5° « par des fils de soie (de couleurs différentes pour 2 ou 4 chaînes) promenés, enroulés sur de petites pointes fixées au centre de chaque carrefour d'un échiquier préparé *ad hoc*... »

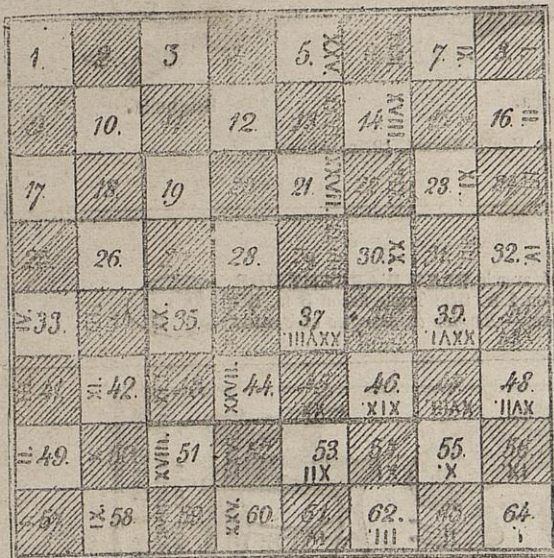
(1) Reproduction interdite. — Droits réservés. — Propriété de l'auteur.

(2) Ils seront publiés dans le n° 1037 avec les solutions du n° 1034.

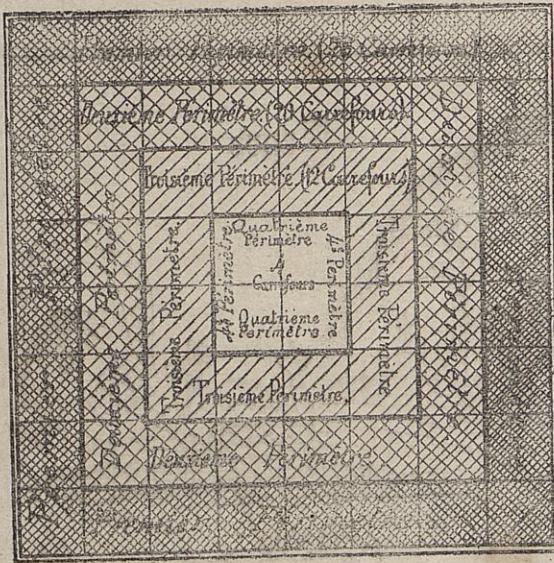
Es-ce assez ingénieux? La pratique nous a démontré qu'une petite planchette de bois bien uni (de 20 c. sur 20 c. recouverte d'un diagramme, sur lequel, au centre de chaque carrefour, l'on visse un petit clou en cuivre (clou à visser les chaussures), est on ne peut plus facile à manier et peu coûteuse à établir (50 c. environ).

Quant au fil de soie, il doit être muni à chaque bout d'un petit anneau, dont l'un est fixé au carrefour de départ, l'autre à celui d'arrivée.

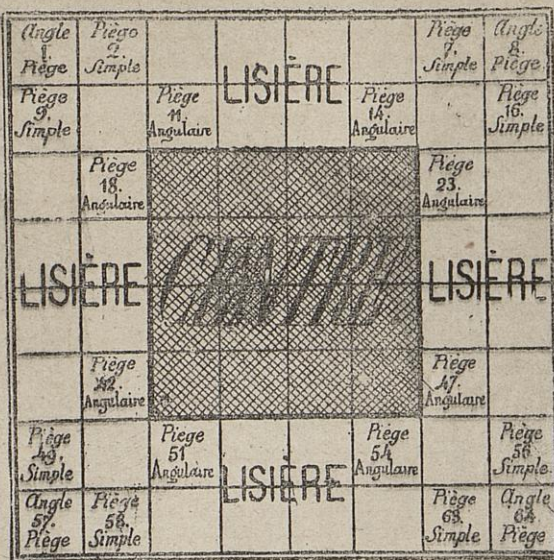
Vous pouvez ensuite copier sur une feuille volante (pour pouvoir les classer par séries) les dessins obtenus et fixés sur la planchette par le fil. Si l'on y a plusieurs chaînes, l'on emploiera et des fils de différentes couleurs et des crayons dans les mêmes conditions. Ce système a également le grand mérite, pour le collectionneur de dessins polygraphiques du Cavalier (ou autres pièces) de pouvoir lui permettre, en cas de fautes commises dans le parcours, de recommencer en un clin d'œil le dessin qu'il est en train d'étudier. Encore une observation : pour en finir avec cette si ingénieuse planchette, il faut avoir le soin de prendre du papier de couleur tendre pour le diagramme, afin que le fil ou les fils de couleurs foncées ressortent parfaitement dessus. L'on peut également avoir plusieurs planchettes dont le diagramme contiendra des points de repère différents, suivant les systèmes ou méthodes que l'on désirera étudier.



NOTA : Les chiffres arabes indiquent l'ordre des 64 carrefours du labyrinthe. Les chiffres romains indiquent les carrefours similaires aux 16 carrefours nos 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 17, 18, 19, 20, 25, 26, 27, 28, représentant le premier quart du labyrinthe, sur lequel seulement porte notre étude. De sorte que ce qui sera vrai pour le premier quart, le sera pour les trois autres, et que le chercheur n'aura donc (suivant le carrefour de départ, adopté ou imposé) qu'à faire faire à sa planchette, soit un quart, soit un demi, soit trois quarts de tour, pour avoir devant lui la position déjà étudiée.



NOTA : Le 1er et le 2e périmètre forment la lisière du labyrinthe, soit 48 carrefours; le 3e et le 4e périmètre forment le centre du labyrinthe, soit 16 carrefours; ensemble, 64.



NOTA : Les carrefours 1, 2, 7, 8, 9, 11, 14, 16, 18, 23, 42, 47, 49, 51, 54, 56, 57, 58, 63, 64, sont qualifiés *pièges*, parce que, dans certains cas, ils donnent lieu à l'application des exceptions A, B, C, D et E.

Les carrefours 1, 8, 57 et 64 sont qualifiés d'*angles pièges*, parce que : 1° ils doivent être occupés aussitôt que l'on est sur un piège angulaire (excepté quand ils sont carrefours d'arrivée); 2° lorsqu'ils sont carrefours d'arrivée, il faut appliquer l'exception A, comme dans les figures 23 et 36.

Les carrefours 11, 14, 18, 23, 42, 47, 51, 54 et 63 sont qualifiés de *pièges angulaires*, parce que : 1° lorsque le carrefour d'arrivée se trouve sur l'un d'eux, il faut appliquer l'exception A, comme dans les figures 12 et 47; 2° lorsque le carrefour de départ se trouve sur l'un d'eux, il faut appliquer l'exception C, comme dans les figures 25 et 37.

Les carrefours 2, 7, 9, 16, 49, 56, 58, 63, sont qualifiés de *pièges simples*, parce que : 1° il faut appliquer l'exception B, comme dans les figures 7 et 32 et 8, et 31 dans un autre; 2° il faut appliquer l'exception D, comme dans les figures 30 et 38; 3° il faut appliquer l'exception E, comme dans les figures 5 et 12.

(La suite à quinzaine.)

Faute de place nous remettons les solutions justes au prochain numéro.

P.-L.-B SABEL.

Nous recommandons particulièrement les *Déjeuners du Grand-Hôtel* : 4 fr., vin, café et liqueurs compris. *Dîners de la Table d'hôte* à 6 fr., vin compris.

Cette table d'hôte est la mieux servie de Paris. Les personnes qui n'habitent pas le *Grand-Hôtel* sont admises à ces deux tables.

EAU D'OREZZA, contre anémie, chlorose, gas-tralgies, etc. — Consulter les Médecins.

INDISPENSABLE A TOUTES LES DAMES !!!
SECRET DE HAREM
LE CÉLÈBRE KOLPOPHILE!

Il permet aux femmes de conserver indéfiniment ou de reconquérir promptement la fermeté de la gorge! (Seul préservatif connu contre toutes les maladies du sein.) Usage fatal du corset, rendu tout à fait inutile! Efficacité absolue et garantie! Envoi immédiat d'une fiole, avec instruction, contre 20 fr. en timbres-poste ou mandat. Emballage gratuit; s'adresser à M. J. Constantinidi & Co, 38, Rue de la Tour d'Auvergne, PARIS. Envoi gratis des instructions à toutes les dames qui en demandent.



NEUFALINE nettoie gants, étoffe, cha-peaux d'hommes. 1 gr. flac. avec inst., 1 fr. 25. Chez les pharm. et princ. détaill., qui procureront au même prix. Vente en gros, 7, rue de Jouy, Paris.

JOURNAL TIRAGES FINANCIERS
(7^e année) Rue de la CHAUSSEE-D'ANTIN, 18, Paris.
Propriété de la Société Française Financière (anonyme) au capital de Trois Millions
Est indispensable aux Capitalistes et aux Rentiers.
Paraît chaque dimanche. — 16 pages de texte.
Liste des anciens tirages.
Renseignements impartiaux sur toutes les valeurs.
ABONNEMENTS : **3 FR. PAR AN**
Paris et Départements
Abonnement d'essai : 3 mois, 1 fr.
L'ABONNÉ D'UN AN reçoit EN PRIME GRATUITE
un beau **PORTEFEUILLE FINANCIER**
avec un Traité de Bourse de 200 pages.

AUX DAMES. Jarretelles maintien des bas sans pression
Dames, Enfants, Merciers, Corsetiers.
Le dépôt, boulevard Sébastopol, 72, Maxe Worly.

HACHES EN PIERRE La Grille avant l'emploi des ma-tiaux. Objets divers d'industries humaines se rapportant à l'âge de la Pierre. — Vente, achat, échange, chez E. G. BOBAN antiquaire, 35, rue du Sommerard (près le musée de Cluzy), Paris.

L'AÉRONAUTE Journal de navigation aérienne
Paris, 6 fr. par an, r. Lafayette, 95

RÉGÉNÉRATEUR
DES CHEVEUX DE
M^{ME} S. A. ALLEN

A acquis une immense réputation en Angleterre et en Amérique. Il ne peut pas manquer de rendre aux cheveux gris la couleur de la jeunesse. — Nouvelle Vie, Croissance et Beauté. — Se trouve chez les Coiffeurs et Parfumeurs. Entrepôt: 37, Bd. Haussmann, Paris.

BOURBOULE Source **CHOUSSY**
Eau minérale la plus **ARSÉNICALE** connue
Son emploi dans les hôpitaux de Paris, Lyon, etc.
a fait la réputation de la Bourboule.

ÉPILEPSIE

Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises.
Dr RIVALLS, Paris, 107, r. Rennes, de 2 à 3 h., ou écrire

MÉTHODE ROBERTSON.
ANGLAIS M. HAMILTON ouvrira un nouveau Cour d'anglais, mardi 6 février, à 9 h. du soir, r. Chabais, 8

PAR SUITE D'EXPROPRIATION
LE DÉPOT DE

LA VELOUTINE VIARD
ci-devant place du Palais-Royal, est transféré 5 bis rue Auber.

LA FEMME

chez elle
ET DANS LE MONDE

DEUXIÈME ÉDITION
par M^{me} MARIE DE SAVERNY
Un élégant volume in-8° (impression de luxe)
PRIX 5 FRANCS
(Ajouter 50 c. pour recevoir franco.)

Adresser les demandes à l'administrateur du Monde illustré et de la Revue de la Mode, 13, quai Voltaire, à Paris.

ANNONCES

DE MM. LES OFFICIERS MINISTÉRIELS

GRAND HOTEL près le boulevard Saint Germain, RUE SAINT-GUILAUME, 27. A VENDRE, même sur une enchère, en la ch. des not. de Paris, le mardi 10 avril. Cont. 1,530 mètres. — Mise à prix : 390,000 fr. S'adr. à M^e COCTEAU, not. à Paris, r. de Lille, 37, et à M. FEINE, architecte, 233, boul. Saint-Germain.

HOTEL RIARIO-SFORZA avec jardin de 4,362 m. à PARIS, près le bois de Boulogne, AVENUE NATIONALE (anc. b. de l'Empereur), n° 139. A ADJUGER, sur une ench., en la ch. des not. de Paris, le mardi 13 mars, en 2 lots, pouvant être réunis. 1^{er} lot. — HOTEL ET CONSTRUCTIONS DIVERSES. Cont. 2,563 mètres. — Mise à prix : 320,000 fr. 2^e lot. — GRAND ATELIER DE PEINTRE ET CHALET. Cont. 1,799 mètres. — Mise à prix : 130,000 fr. S'adr. aux not. M^e BOUDIN, à Puisseaux (Loiret), et à M^e MASSON, boul. Haussmann, 58, dépositaire de l'enchère.

MAISON A PARIS, rue OBERKAMPF passage Ménilmontant, n° 6. A ADJUGER, sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 6 mars 1877. Revenu : 12,000 fr. — Mise à prix : 75,000 fr. S'adr. à M^e BREUILLAUD, notaire, 339, rue St-Martin.

IMMEUBLE comprenant Bâtimens et Terrain, à PARIS-PLAISANCE, rue de l'OUEST, 72, et rue Guillemot, 13, à ADJUGER sur une ench. en la ch. des not. de Paris, le 13 mars 1877. Cont. 261 m. 20. — Revenu : 1,300 fr. — Mise à prix : 10,000 fr. — S'adr. à M^e DEMANGE, n. r. de Condé, 5

MAISON entre COUR et JARDIN A PARIS-PASSY Boul. BEAUSÉJOUR, 15. — Cont. : 1,050 m., A VENDRE, sur une ench., en la ch. des not. de Paris, le mardi 13 mars 1877. — Suscept. d'un rev. de 9,000 fr. — Mise à prix : 70,000 fr. — S'adr. à M^e MASSON, not. r. Perrault, 4 (pl. du Louvre), qui délivre les permis de visiter.

Les Annonces et Insertions sont reçues Chez MM. L. AUBOURG et C^{ie}, 13, pl. de la Bourse et dans les bureaux du journal.



Pentalone.

Travelino.

Tartaglia.

Brighella.

Les Masques du Carnaval italien, à Venise. — Gravures extraites d'AMSTERDAM ET VENISE, par Henry Havard. (Plon, éditeur.)

Argentez vous-même Couverts, Services, Orfèvrerie d'église, Sellerie, cuivre, ruoltz et plaqué, avec le **BLEU D'ARGENT PUR** Garanti sans mercure, inoffensif, durable et d'emploi facile. — Flaçon 1 fr. 50; Triple flaçon 3 fr. 50

F. VIARD *, 5 bis, rue Auber, Paris, et Droguistes, Marchands de couleurs, Quincailliers, etc. — Exiger la marque ci-contre



EAU DE LECHELLE P^{re} la POITRINE contre les Pertes, Crachements de saag, Chlorose, Langueurs. Expéd.: 378, r. St-Honoré. — Détail: 35, r. Lamartine.

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF depuis 30 ans soulage instantanément, éloigne et guérit accès de GOUTTE et RHUMATISMES. Toutes Pharmacies. Mémoire médical g^{is} et fee. S'adr. Dépôt g^{nl} 4, r. de l'Echiquier, Paris

MÉDAILLE D'ARGENT et de bronze, Diplôme de MÉRITE. Expositions
ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
TRENTÉ-CINQ ANS de succès, merveilleux pour la digestion, rafraîchit la bouche et réchauffe l'estomac, dissipe maux de tête et de nerfs, excellent aussi pour la toilette. Lyon, 9, cours d'Herbouville. — PARIS, 41, rue Richer, et chez les pharmaciens, épiciers, parfumeurs, etc.

MACHINE A PLISSER A TUYAUTER, b. s. g. d. g. Système Jeannequin perfectionnée par CRESPIN AINÉ

6 médailles 3 en or et 3 en argent

MACHINES A COUDRE de tous systèmes, garanties deux ans.

CRESPIN AINÉ de Vidouville (Manche), demt à Paris, 11, 13, 15, b^d Ornano

VEND A CRÉDIT MÉNAGE, TOILETTE, etc. — En Province les MACHINES à coudre, MACHINES à plisser et à tuyaüter sont expédiées à moitié p^{re} paiement. A Paris on donne de plus grandes facilités. Envoie gratis et franco la brochure explicative.

PÂTE ÉPILATOIRE Supérieure aux poudres. Enlève radicalement tout duvet importun sur le visage sans aucun danger pour la peau. Innocuité absolue. Pr.: 10 fr. M^{me} DUSSER, 1, rue J.-J.-Rousseau, au 1^{er}, Paris.

EAU DE ZÉNOBIE SEULE PARFAITE P^{re} RÉTABLIR la COULEUR DES CHEVEUX, seguin, 3, r. Huguerie, Bordeaux, Paris, TRONEL, 17, r. de Buci; FAX, 9, r. de la Paix.

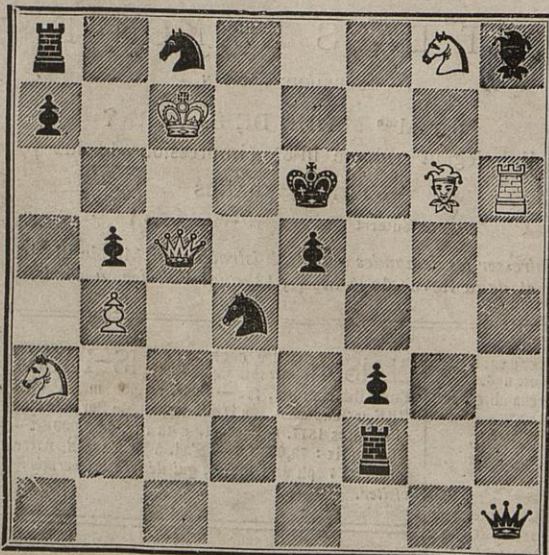
CACHEMIRE DE L'INDE p^{re} Robes, seul dépôt en Europe, l'Union des Indes, 1, r. Auber.

CHECS

PROBLÈME N° 645

COMPOSÉ PAR M. R. B. WORMALD

English chess Problems.



Les Blancs font mat en quatre coups.

Solution du problème n° 643.

- | | |
|---------------------------------|------------|
| 1. T 4 T | 1. P pr. T |
| 2. P 5 C | 2. P 6 T |
| 3. R 7 F | 3. R pr. P |
| 4. C pr. P double échec et mat. | |

Solutions justes : MM. Misselieux; L. de Croze; le Cercle conservateur de l'Isle-sur-le-Doubs; le café du Siècle, à Lavoulte-sur-Rhône; Lansquenot; Fresco de Lille; le grand café du Phénix, à Lyon; le café de la Rotonde, à Limoges; Lucien B., à Soissons; les amateurs de la Croix-Blanche, à Balan; Em. Frau; A. Vancouyghem; Ed. Leger; Quéval.

Les autres solutions adressées sont inexactes.

Autres solutions justes du problème n° 642 : MM. le docteur Michalski; A. D. Dobriciano; le cercle de Blois; le café Parisien, à Bordeaux; Aug. Carretier; le cercle de Château-la-Vallière; le cercle du Commerce de Firminy; le grand café du Phénix, à Lyon; Bléo Sloup; les amateurs de la Croix-Blanche, à Balan.

Autres solutions justes du dernier problème syllabique du Cavalier : MM. H. Rué; Hurllette Cunard, à Bruxelles.

Envois de Constantinople : MM. Ath. Barault; P. Vaccino; Richard Vaccino; L. Brossard.

PAUL JOURNOUD.

M^{me} Printemps valse, Truite aux Perles! polka de J.Klein, font fureur

RÉBUS



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS :
La bouche est la prison de la langue d'un homme discret.

Le directeur-gérant : PAUL DALLOZ.

PARIS. — IMPRIMERIE A. BOURDILLIAT, 13, QUAI VOLTAIRE.